

**LA LANGUE LITTÉRAIRE AU MIROIR DES GLOSSAIRES :
ANALYSE DES PRATIQUES
DE TROIS ROMANCIERS HÉTÉROLINGUES**

Diane Schwob
Université d'Orléans

Si la sémiotique littéraire considère l'œuvre comme un discours, « produit par un émetteur en liaison de principe avec un récepteur » (Molinié et Viala 1993 : 9), pourtant, à bien des égards, le rapport entre langue littéraire et langue commune reste un impensé de la critique littéraire : d'après Auzias, les « langues naturelles », bien qu'étant la « matière même des œuvres », sont les « grandes absentes » du discours critique (2009 : 7). Cette absence relève notamment d'une dichotomie entre l'approche de la langue, considérée comme une « réalité sociale et donc non littéraire » et celle du style, appréhendé comme « réalité individuelle » (Philippe et Piat 2009 : 36).

Pourtant, l'analyse de l'emprunt et des pratiques glossairistiques qui l'entourent (Schwob 2014a, 2014b, 2016) nous semble propre à éclairer de façon pertinente les rapports entre langue littéraire et langue commune dans le roman francophone. En tant que phénomène énonciatif polyphonique, l'usage de l'emprunt dans les littératures francophones hétérolingues pourrait s'analyser à la croisée des approches linguistique et sémiotique. Ainsi que le propose Dargnat au sujet de la langue orale dans le roman, on examinera alors la représentation des langues endogènes « dans sa composante référentielle, en la comparant à un corpus linguistique », et « dans sa composante fictionnelle, en examinant son rôle dans la signification des univers fictifs » considérés (2006 : 1).

Prenant d'abord le mot *représentation* en son sens d'*imitation*, nous soulèverons la question du réalisme linguistique en interrogeant une éventuelle mimésis des langues endogènes orchestrée par le glossaire romanesque. Mais cette mise en scène créatrice, représentation *des* langues en contact, reste une stylisation qui engage le regard de l'écrivain, ses représentations *sur* les langues, au sens de « formes de connaissances socialement élaborées » (Blanchet 2007 : 272) accessibles via les discours épilinguistiques.

Il s'agira donc, dans un deuxième temps, d'envisager l'emprunt et son traitement dans le cadre du paradigme interprétatif reliant les pratiques aux représentations, car les pratiques littéraires engagent et révèlent un imaginaire linguistique, qui peut se lire à la fois sous l'angle du singulier et du collectif. La dialectique entre les pratiques observables dans la collectivité et les stratégies d'écriture littéraires employées dans les œuvres francophones s'inscrit donc dans une dynamique historique, dont la spécificité mérite d'être interrogée. Philippe et Piat estiment légitime et fructueux de retracer les dynamiques socio-historiques qui configurent en partie la langue littéraire, car « en tant qu'objet imaginaire » elle « a une histoire ». Et « en tant que réalité linguistique effective », son approche doit croiser « l'évolution de la littérature comme fait social et celle de ses formes comme faits de langue » (Philippe et Piat 2009 : 7). En conformité avec cette proposition, le présent article

cherchera à cerner dans quelle mesure les pratiques et représentations singulières des écrivains francophones gagnent à être mises en perspective au regard des pratiques et représentations plurielles des communautés elles-mêmes plurielles dont ils émanent.

Enfin, cette analyse des pratiques et représentations autour de l'emprunt littéraire serait incomplète, si le point de vue des critiques sur le rapport entre langue commune et langue littéraire dans les œuvres francophones n'était pas abordé. En tant qu'il fait l'objet d'un discours critique construit, l'usage de l'emprunt dans les littératures francophones dévoile non seulement l'imaginaire linguistique des écrivains mais aussi, à travers les commentaires dont il fait l'objet, l'imaginaire des critiques. Ainsi, notre réflexion sur la textualisation de l'emprunt dans les romans francophones nous amènera à approfondir « la question de la langue dans le discours critique sur le fait littéraire francophone » (Lawson-Hellu 2011 : 249).

1. L'emprunt littéraire : un objet à penser comme *fait* ou *effet* de langue, à la croisée des champs théoriques

1.1. L'emprunt comme imitation et les antinomies de la critique

À sa manière, la mise en scène des langues endogènes dans la pratique de l'emprunt peut nous révéler « comment [...] le texte du roman *parle la langue* » (Gauvin 1999 : 54). Une partie de la critique littéraire francophone aborde les œuvres via un prisme linguistique ou sociolinguistique, voire sociologique et transculturel : « laboratoire social avancé de l'interculturel, le discours romanesque [francophone] devrait nous montrer comment coexistent les langages issus d'époques et de périodes différentes qui jalonnent l'expérience du vécu sociopolitique et culturel ». Ce postulat d'un « mimétisme discursif » du roman, « phénomène pluristylistique, plurilingual, plurivocal » (Barry 2007 : 20-23) s'autorise notamment de la polyphonie bakhtinienne (1978). Mais cette affirmation du réalisme linguistique de l'emprunt est à nuancer à plusieurs égards.

Issus de la traductologie et du comparatisme, les tenants de l'hétérolinguisme opposent au postulat mimétique le postulat structuraliste de l'autonomie du texte littéraire. En effet, si les contextes sociolinguistiques peuvent en partie inspirer leur représentation textuelle, transposer la notion de diglossie en littérature risque de réduire celle-ci à une simple « "chambre d'enregistrement" d'une situation définie au plan macro-social » (Gauvin 2001a : 157, citant Beniamino). Or, le réalisme linguistique ne saurait redoubler l'exhaustivité du réel, car « l'univers représentant » ne saurait rivaliser avec « la polyphonie typique du monde représenté ». L'emprunt entre plutôt en rapport synecdochique par rapport au tout du discours social qu'il représente, « à l'aide de quelques touches soigneusement apportées » (Grutman 1997 : 42-43). Le roman, s'il est à l'égard des langues endogènes, comme l'écrivait Stendhal dans *Le Rouge et le noir* (1830) un « miroir que l'on promène le long d'un chemin », est donc miroir partiel qui ne reflète guère que quelques éclats du réel.

De plus, sa nature fictionnelle en fait nécessairement un reflet déformant. Pour Bague, en tant qu'elle implique « un auteur-locuteur, unique responsable, en dernière analyse, de l'ensemble des occurrences lexicales rencontrées », l'œuvre

littéraire est un « corpus lexical particulier ». Certes, son unicité s'éclate en une stratification narrative complexe, qui fait intervenir des entités fictionnelles comme le narrateur et les personnages, pris dans des situations énonciatives variées, si bien que, dans le roman francophone, la multiplicité des énonciateurs « permet de reconstituer des discours, eux-mêmes dépendant de situations d'énonciation différentes » (2000 : 12). Cependant, l'illusion d'une multiplicité de locuteurs reste un effet littéraire : la diffraction « du discours d'un auteur en discours de personnages » est avant tout l'un des principaux « procédés d'intégration de la langue aux univers fictionnels que sont les œuvres » (Dargnat 2006 : 5). Favart souligne l'infidélité de la mimésis du vernaculaire par les écrivains : bien que l'oralité dans le roman – entendue comme « dialogue, prise de parole, discours rapporté, etc. » –, soit analysable comme « instrument linguistique de distinction sociale des personnages et des énonciations » (2012), elle n'est qu'une « *fiction* de langue » (2010a), relevant plus de la « représentation et de la fonction romanesque de la langue que de la réalité linguistique » (Favart 2012).

Cette première réserve théorique étant posée, une deuxième apparaît non moins nécessaire. Situer les emprunts dans la dialectique complexe entre langue littéraire et langue commune qui informe le roman en vue d'analyser le corpus lexical bien particulier des emprunts littéraires, ne peut se faire sans avoir d'abord bien distingué la langue d'écriture littéraire, qui fait l'objet d'un contrat tacite entre l'auteur et ses lecteurs, et les énoncés des personnages censés avoir lieu dans la diégèse. Si les emprunts apparaissant dans les dialogues de romans devaient être mimétiques d'une forme d'oralité des personnages, à quel titre le seraient-ils ? Reflèteraient-ils une pratique réelle dans les échanges vernaculaires, signalant ainsi une variété diatopique du français de référence ? Ou seraient-ils purement le signe d'un énoncé oral qui, dans le monde réel, se déroulerait plutôt dans un des vernaculaires dont disposent les locuteurs dans une société plurilingue ? Souhaitant réfléchir sur le passage complexe « de la culture orale à la production écrite » dans les littératures africaines, (2004 : 97) Lawson-Hellu pose clairement ce problème de « *la ou les langues du personnage*, notamment du personnage francophone » : parle-t-il « la même langue que celle de l'écriture » ou une différente ? Et si le personnage est « locuteur de la langue atavique de l'auteur, de ses langues “maternelles” », celles de « l'univers socioculturel et linguistique de l'écrivain », si « la prise en charge de cette locution se réalise en français, langue du narrateur, pour ainsi dire, c'est-à-dire de l'écriture, par quels mécanismes cela est-il rendu dans le texte produit ? ». Ainsi conçue, la mimésis orchestrée par l'emprunt dépasse clairement l'unité lexicale pour engager la globalité de la phrase de dialogue ; plus symbolique que littérale, elle signale, au-delà de la reproduction des usages endogènes, un phénomène global de transposition linguistique et culturelle. L'emprunt se lit alors comme un phénomène de surface pointant, en profondeur, vers le statut complexe des phrases de dialogue dans un récit francophone hétérolingue.

Envisager le rôle mimétique de l'emprunt engage donc non seulement une approche linguistique et sociolinguistique, mais aussi une herméneutique spécifique des littératures francophones. Les emprunts jouent un rôle pivot dans l'énonciation spécifique de la narration francophone. Pour Lawson-Hellu, ils « matérialisent à un premier degré, que nous dirons “visible”, l'hétérogénéité linguistique et langagière

constitutive du texte », et le transpilinguisme étudiera « l'inscription [...] *in absentia* de l'hétérogénéité linguistique dans le texte littéraire ». En effet, « par transpilinguisme » Lawson-Hellu entend « ce *processus particulier d'expression in absentia du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible, processus accompagné des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-)linguistique du contenu énonciatif in absentia* » (2011 : 251). Ces considérations confirment à quel point il importe, pour appréhender une éventuelle mimésis linguistique à l'œuvre par le truchement de l'emprunt, de conjuguer les niveaux linguistiques et littéraires d'analyse du roman, pour analyser aussi bien les composantes référentielles que les composantes fictionnelles qu'évoquait Darnat. Elles suggèrent aussi, qu'à condition d'être nuancée et conjugée à un examen attentif du système des personnages-locuteurs du roman, la piste du réalisme linguistique peut être une entrée fructueuse dans les stratégies d'écriture des romanciers francophones.

1.2. L'emprunt comme action glottopolitique : un dépassement des antinomies ?

Ceci nous amène à appréhender également les stratégies scripturales d'emploi de l'emprunt, et notamment le glossaire qui l'entoure (Schwob, *ibid.*), comme l'indice d'un positionnement esthétique et sociolinguistique auctorial. Si l'emprunt, plus qu'une représentation fidèle des usages endogènes, engage une stylisation littéraire du contact des langues, sociolinguistes et historiens de la littérature s'accordent à trouver dans cette stylisation même des indices sur le rapport au langage des écrivains, conformément à la revalorisation aristotélicienne de la mimésis qui, de simple copie du réel dénoncée par Platon, devient une représentation de celui-ci qui le met en forme, véritable mode de connaissance esthétique du monde. Ainsi, LA représentation du contact des langues par les auteurs hétérolingues est susceptible de nous informer sur LEURS représentations épilinguistiques. La prise en compte de ce point de vue sur l'emprunt nous semble fructueuse, d'autant plus que nous la compléterons ensuite par une approche inverse, qui permettra de légitimer le réalisme linguistique, en mettant en évidence la dimension en quelque sorte performative des énoncés littéraires, qui peuvent imposer en langue des pratiques innovantes. Favart, sociolinguiste de la littérature, cerne bien l'oralité dans le roman et son ambivalence entre réalisme et fiction linguistique, en la définissant comme un « artefact qui se nourrit de stéréotypes sociolinguistiques » permettant la « construction d'un objet sémiotique capable de répondre aux besoins de l'esthétique romanesque et à ses codes de lecture » (2010b). Le sémiotique pragmatique percevra alors le « phénomène textuel » comme un « *signe* [...] renvoyant à un *objet* », les pratiques langagières communes, « produit par un auteur et interprété par un lecteur en vertu d'interprétants partagés » (Darnat 2006 : 10). C'est à ce titre que pour Dufour, le dialogue, « forme pensante », « parle de la parole ».

En menant l'étude de son évolution dans les littératures hexagonales, il a jugé essentiel de mettre en évidence une histoire de la « pensée romanesque du langage » (2004 : 302). À ses yeux, le romancier met au jour les rapports de force latents qui configurent le langage d'une époque et d'une société donnée : articulant histoire de la langue et sémiotique littéraire, l'historien de la littérature démontrera quant à lui

la manière dont les romanciers « racontent une histoire des langages, ceux qui dominent, ceux qui disparaissent, ceux qui émergent, ceux qui sont brimés » (Dufour 2004 : 23), pour « dessiner une évolution stylistique du traitement de la fiction langagière » (Dargnat 2006 : iii). Allant plus loin, Favart ajoute que cette représentation romanesque de la langue est aussi un « acteur de la variation sociale, car elle la donne à voir, même si cette représentation est fictionnelle » (2010a : 147-148).

Ainsi, d'une part, le roman générerait une certaine illusion du vernaculaire grâce à l'emprunt, connotateur de mimésis linguistique. Mais d'autre part, en imposant celui-ci du discours à la langue du texte littéraire, il pourrait également porter une action sur le langage. Cette puissance du langage romanesque nous amène à considérer les rapports entre langue commune et langue littéraire à rebours : après avoir interrogé l'influence de la langue commune sur la langue littéraire, nous envisagerons celle qui s'exerce de la langue littéraire vers la langue commune, complétant ainsi, dans un mouvement dialectique, une approche par l'autre. La langue commune construit en grande partie sur le plan des représentations : elle est ce « bien commun, instrument de communication », dont Gauvin et Bertrand (2004 : 13) remarquent que, « même s'il n'échappe à personne que la langue n'existe pas en dehors de ses usages pluriels, elle reste connue aujourd'hui encore comme une instance fédératrice, socialement appelée à exercer son pouvoir normalisateur ». À l'égard de la langue commune, la littérature se situe en tant que « contre-pouvoir » qui « entend se désolidariser de ce pacte communicationnel par l'infraction des normes langagières », car « la langue est pour elle matière à exploration imaginaire dans les formes et les représentations qu'elle véhicule ». De fait, la représentation de la variation a aussi force de légitimation. Cette analyse de l'agir littéraire sur la langue commune, sous-tendue par des rapports de force historiques, s'articulera idéalement autour de la notion d'influence glottopolitique, appliquée aux littératures francophones par Caitucoli : dans la mesure où le patrimoine littéraire « façonne les imaginaires linguistiques et influence les productions langagières », alors, la littérature est pensable comme une « force glottopolitique » dont les écrivains, sur des modes divers et qu'il conviendra d'analyser, peuvent être les « agents » (Caitucoli 2004a : 2-3), susceptibles de légitimer sur le long terme une langue (ou une variété de langue) minorée. Gauvin articule cette « fabrique de la langue » (2004) à la situation de diglossie qui génère chez l'auteur francophone une « *surconscience linguistique* », c'est-à-dire une « conscience de la langue qui devient à la fois un objet de discours et de métadiscours, un lieu de réflexion privilégié sur le rôle et la nature » de la littérature. Dans ce contexte, l'acte d'écrire peut être défini comme un « véritable "acte de langage" », engageant autant « le statut d'une littérature et sa place sur l'échiquier mondial que les modalités d'écriture [ou] poétiques individuelles » (Gauvin 2008 : 15). Cette action glottopolitique devient même un trait définitoire de l'œuvre : pour Gauvin, le texte, « même et surtout s'il travaille l'espace des tensions linguistiques », ne peut être dit littéraire qu'à condition qu'il « met[te] à distance un certain rapport de forces entre les langues » (2001a : 158). De ce point de vue, il devient patent que la représentation des langues dans le roman sert aussi une visée glottopolitique : représenter, peut-être est-ce refléter ; sans doute est-ce aussi modifier, agir sur ce qu'on représente.

Autant dire qu'à côté du postulat d'autonomie, on gardera à l'esprit le postulat de « productivité » du texte littéraire, qui génère une diachronie textuelle susceptible d'entraîner des « modifications de système » (Arrivé 1969 : 12) propres à faire glisser l'emprunt du glossaire fictionnel des écrivains vers l'inventaire lexicographique. À ce titre, Gocel, critique littéraire, ne néglige pas de « cerner les particularités lexicales de tel et tel romancier », mais juge plus productif encore « d'aller au cœur des structures linguistiques et vers un point de vue global en nous demandant si les romanciers [...] n'ont pas contribué à infléchir les caractéristiques générales de la langue française », tant il est vrai que « le travail de transformation de la langue s'opère également dans le roman » (Gocel 2002 : 45-46).

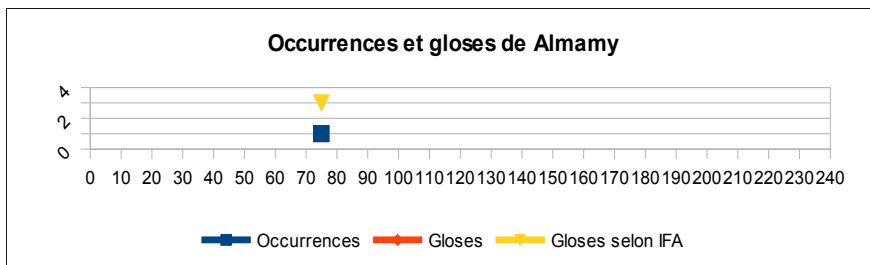
2. Méthode d'analyse : le traitement glossairistique des emprunts, entre fait et effet de langue

Mais, pour nous situer à présent sur le plan de l'analyse méthodologique, comment pratiquer concrètement l'étude de la valeur mimétique et glottopolitique de l'emprunt, à laquelle invite Gocel, sans pour autant nous laisser enfermer dans les antinomies où nous plaçait la question de la mimésis des langues dans le roman ? L'approche lexicographique de la textualisation du contact des langues dans les littératures francophones nous semble favoriser leur dépassement. En effet, « le dépouillement de corpus littéraires est [...] une approche validée en lexicographie » générale et différentielle : ce type de textes a l'avantage d'être contextualisé par « un maximum de paramètres fiables » sur « son époque, son genre discursif avec ses normes propres, son énonciateur et même le public visé », sans compter un « riche paradiscours ». De ce fait même, s'il est « analysé de façon adéquate et comparé à des données fiables », l'usage qu'il consacre peut être considéré comme indicateur non seulement « des jugements linguistiques de la communauté (socio)linguistique à laquelle appartient l'écrivain », mais aussi « des usages de cette dernière [...], et des normes propres au discours concerné, ici littéraire romanesque » (Wissner 2010 : 38-40).

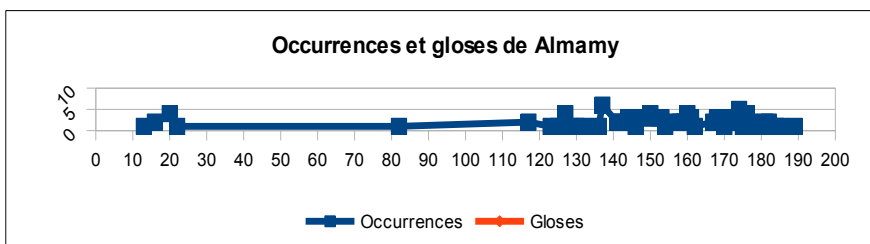
Mais de quels outils d'analyse nous munir, qui permettent une étude sociolinguistique de l'emprunt tout en faisant droit au processus de textualisation littéraire dont il fait l'objet dans le roman ? La lexicographie interprétative de Frey, inspirée de l'approche écologique qui prend en compte « les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire d'abord les rapports entre les langues elles-mêmes, puis entre ces langues et la société » (Calvet 1999 : 17), en fondant son modèle d'analyse sur « le couple pratiques et représentations en étroite relation avec le milieu » (*op. cit.* : 53), apporte des principes méthodologiques utiles à l'examen de la textualisation du contact des langues dans le roman. Frey oppose les stratégies d'assimilation de l'emprunt – le locuteur s'approprie la variante « en l'intégrant sans aucune mention dans son discours », en usage ; et de distanciation – le locuteur traite le mot en mention, par des signes de mise à distance et une éventuelle glose (2008 : 30). Ce faisant, le lexicographe prend en considération non seulement les pratiques linguistiques des locuteurs, mais la manière dont leurs représentations sur ces pratiques se manifestent à travers des stratégies énonciatives. Focalisées sur la représentation d'une situation sociolinguistique, de dynamiques langagières, ces

analyses nous permettront alors de corrélérer divers types de traitements de l'emprunt à un positionnement du locuteur. Des pistes d'analyse du traitement de l'emprunt dans un corpus littéraire sont également proposées par Latin, qui développe l'intuition d'une étude de la glossairistique des écrivains d'Afrique subsaharienne, relevant dans *Wangrin* de Hampâthé Bâ, un « petit lexique » de « notes métalinguistiques ». Pour elle, « chaque écrivain » y développe « son système de variation métalinguistique en référence à sa double perception des normes africaine et française et, s'il y a des différences d'un auteur à l'autre, il y a toujours cohérence interne dans le texte littéraire » (2006 : 148). Ce postulat de tendances convergentes pour l'établissement de profils glossairistiques d'écrivains révélateurs de visées mimétiques et glottopolitiques distinctes nous semble fécond. Latin propose d'analyser ainsi le positionnement de ce « jury légitime du réalisme linguistique en voie d'émergence » composé d'écrivains de la nouvelle génération africaine francophone : pourquoi ne pas « décrire ce vocabulaire en tenant compte de la première attestation littéraire des termes par ailleurs inventoriés dans l'*IFA* [afin de] les évaluer en fonction de la position d'énonciation sociolinguistique exacte à laquelle se place l'instance écrivante » ? (*op. cit.* : 148-9). Cette confrontation des diachronies, celle des usages répertoriés par les inventaires de particularités lexicales du français et celle des emprunts utilisés par les écrivains, ouvre des perspectives pour appréhender les visées mimétique et glottopolitique des écrivains glossairistes. Comme l'écrit Favart, la textualisation du contact des langues dans le roman, en tant que fiction de langue s'appuyant sur des représentations plus ou moins partagées de la langue chez les locuteurs-lecteurs et écrivains, révélera un positionnement des auteurs dont nous pourrions essayer de déceler l'orientation. En effet, « ce code (voire sociolecte) s'appuie sur des procédés, reflétant la place de la langue dans le projet littéraire de l'auteur [...], sa position par rapport à la norme et par rapport au contexte historicolinguistique » (Favart 2012). Concernant plus précisément le glossaire des emprunts du roman, Gocel remarque qu'on pourrait « dégager tout un historique de cette pénétration d'expressions d'un niveau "inférieur" dans le roman, avec le moment intermédiaire où le narrateur fait entrer certains lexèmes dans son discours, sans se résoudre à les assumer entièrement, d'où l'usage de guillemets de distance » (Gocel 2002 : 47). Nous donnerons ici quelques rapides exemples pour illustrer ces distinctions, que nous détaillerons davantage ensuite. Parmi les trois auteurs de notre corpus, Maalouf, dont l'écriture tient le plus compte des normes du français standard, écrit le mot *hadjé*, qui désigne une personne ayant fait le pèlerinage vers La Mecque, en usant d'italiques (1993 : 34) : il marque ainsi sa dimension diatopique. En revanche, Kourouma, dont l'écriture est plus transgressive par rapport à la norme du français de référence, écrit ce mot, comme tous les autres emprunts dont il use, sans italiques ni guillemets, à la forme masculine comme à la forme féminine : « hadji » (2000 : 37) ; et « Hadja », qui vient compléter le nom d'un personnage (2000 : 186), d'où sa majuscule. Par contre, ces deux auteurs glosent ces termes. Maalouf explique : « on l'appelait ainsi parce que, dans sa jeunesse, elle était partie en pèlerinage à Bethléem, voir la Sainte-Croix ». Quant à Birahima, le narrateur d'*Allah n'est pas obligé*, il déclare que « les grands quelqu'uns sont appelés aussi hadjis parce qu'ils vont tous les ans à La Mecque pour égorger là-bas dans le désert leurs moutons de la grande fête musulmane appelée

fête des moutons ou el-kabeir ». Outre ses multiples fonctions littéraires, notamment l'ironie chez Kourouma, la glose souligne, dans les deux cas, que le mot est supposé inconnu d'un lecteur de référence qui ne serait compétent qu'en français standard. En revanche, nous le verrons, Aminata Sow Fall pousse l'imposition des diatopismes dans la langue du roman plus loin que Maalouf et Kourouma : on le remarque avec le cas d'*Almamy*, un terme désignant un dignitaire religieux. Kourouma n'utilise certes pas de guillemets, mais il le glose, en prenant pour référence l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique* : « Il envoyait de l'argent au village de Togobala, à ses parents, aux griots et à l'almamy (d'après Inventaire des particularités, chef religieux) » (2000 : 75). Comme on le constate dans le graphique ci-dessous, le mot n'est employé qu'une fois, mais immédiatement assorti d'une glose :

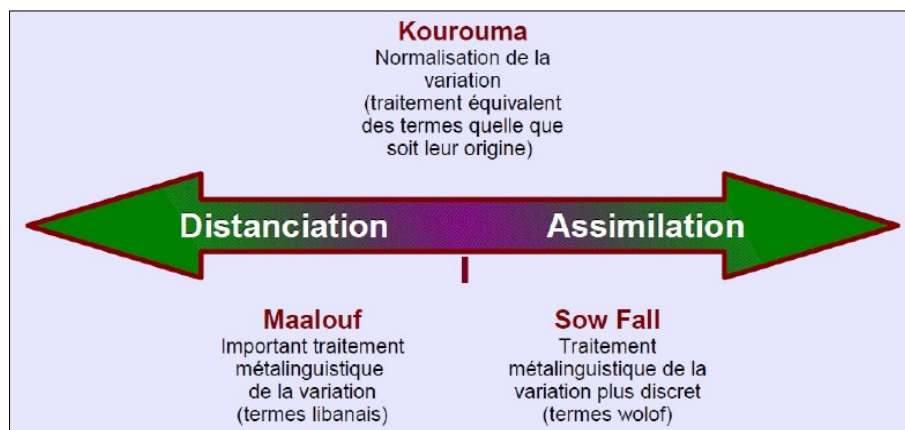


De son côté, Sow Fall emploie plusieurs fois ce même mot, mais sans le marquer graphiquement et sans aucune glose. De ce point de vue, on peut considérer que sa pratique des emprunts tend à les imposer dans le discours romanescque sans les référer systématiquement à la norme du français standard (Sow Fall 1993 : 13-22, par exemple, où sont réparties les huit premières occurrences de ce mot dans le roman) :



Ces observations, sans être exhaustives, offrent quelques pistes pour opposer entre eux des auteurs, afin d'évaluer une modernité relative dans l'usage des emprunts. Comme on le voit, cette modernité n'est pas strictement corrélée à la date de parution, puisque Maalouf et Sow Fall publient leurs romans respectifs la même année. Une étude attentive du traitement des emprunts dans ces trois œuvres, dont

nous avons donné quelques aperçus dans des articles antérieurs (en particulier Schwob 2014b), aboutirait à la synthèse suivante :



Ces comparaisons peuvent aussi être opérées chez un même auteur, en prenant comme points de repères ses différentes publications, comparées de façon diachronique : nous y reviendrons ultérieurement.

On pourrait faire ainsi l'histoire d'un pacte de lecture francophone, engageant le décodage d'une mimésis de la langue variationniste.

Nous nous proposons à présent d'explorer plus avant ces pistes d'analyses. Dans la pratique, nous examinerons la mise en scène de l'emprunt à travers le traitement du mot et la pratique de la glose par les écrivains du corpus. Qu'elle soit ou non associée à un traitement typographique qui les mette en relief, la glose des emprunts constitue souvent une stratégie d'explicitation de leur sémantisme assurant l'intercompréhension entre auteur et lecteur, et manifeste une attention soutenue aux conditions de production et de réception de la langue de l'œuvre envisagée comme discours (Maingueneau 1993). Comme elle met en jeu deux codes linguistiques, nous la décrirons à partir des modes de communication exolingue et endolingue en situation de contact des langues définis par la linguistique interactionnelle. Le premier mode, relevant d'une conception dialogique du discours, entraîne « des ajustements réciproques » des interlocuteurs, alors que dans le second, « les divergences codiques » n'étant « plus perçues comme significatives », ne suscitent pas de reformulations (De Pietro 1988 : 71). Nous distinguerons donc trois traitements de l'emprunt, en prenant pour point de référence la langue dont il est issu : traitement *endoréférentiel* – le lecteur privilégié – celui auquel l'auteur semble avoir choisi de s'adresser en priorité – comprend l'emprunt –, *exoréférentiel* – le lecteur privilégié ne le connaît pas –, ou *polyréférentiel*. Pour décrire le traitement exoréférentiel, prise en charge maximale du narrataire exogène, nous nous référons aux articles de lexicographie différentielle, qui constituent un modèle de glossaire philologique pour l'édition des textes hétérolingues. Dans son article « Glossairistique et littérature francophone » (2006), Thibault analyse les glossaires ajoutés à des textes francophones par les éditeurs, traducteurs ou écrivains, qui, sans être

lexicographes de profession, souhaitent faciliter l'accès de ces œuvres aux lecteurs exogènes. Sous sa forme « maximal[e] », un glossaire littéraire francophone comportera ces rubriques : entrée, catégorie grammaticale, acceptions, fonctionnement syntagmatique, contexte d'apparition, autres contextes, rubrique encyclopédique, remarques formelles, remarques différentielles, commentaire historico-comparatif, bilan bibliographique.

Notre étude se focalise sur les emprunts de trois romans francophones : des lexies wolofs dans *Le Jujubier du patriarche* (1993) de Sow Fall, sénégalaise ; des termes en majorité malinkés, dans *Allah n'est pas obligé* (2000) de Kourouma, ivoirien ; des mots syro-libanais dans *Le Rocher de Tanios* (1993), de Maalouf, franco-libanais. Inspirée par ces principes, la comparaison des pratiques glossairistiques de nos trois auteurs s'appuie sur des analyses statistiques sur les emprunts lexématiques du corpus, concernant 90 occurrences relevées dans chaque roman, soit 270 occurrences correspondant à 97 lexies différentes – 23 chez Kourouma, 33 chez Maalouf, 35 chez Sow Fall : la liste de ces lexies est reproduite dans les tableaux en annexe. Ces premières analyses quantitatives (Schwob 2014a et b, 2016) mettront en perspective les nouvelles études de cas ci-dessous visant à évaluer les fonctions mimétique et glottopolitique des emprunts. Et pour confirmer ces nouvelles analyses plus qualitatives, nous étendrons notre champ d'étude à d'autres formes, les emprunts sémantiques. Puis, dans un mouvement d'élargissement progressif des cadres d'analyse, nous confronterons les tendances ainsi dégagées aux attitudes des auteurs concernant la langue d'écriture, sollicitant pour ce faire leurs métadiscours sur leurs productions littéraires, et la prise en compte de leurs trajectoires d'écrivains. Enfin, dans une perspective d'analyse écologique de leur inscription dans les champs linguistique et littéraire, nous confronterons leur positionnement glottopolitique aux « cent portraits linguistiques » (Gueunier 1993) des enquêtes sociolinguistiques menées auprès des locuteurs endogènes. Ainsi, la confrontation des pratiques glossairistiques des écrivains, d'une part aux usages endogènes configurant les emprunts considérés, d'autre part à la multiplicité des positionnements de ces locuteurs face aux langues, contribuera à cerner la spécificité de leurs stratégies auctoriales.

3. Des pratiques glossairistiques aux profils glottopolitiques des auteurs : analyse des pratiques de trois romanciers hétérolingues

3.1. Amin Maalouf : le glossaire inclusif de « Monsieur l'Orient »

Pays phare de la Francophonie, le Liban a toujours « entretenu une relation particulière avec les cultures et les langues grâce à sa situation géographique à la frontière de l'Orient et de l'Occident » (Kanaan 2011 : 27). Les romans de Maalouf se caractérisent par une riche variation diatopique, liée au « substrat linguistique de l'Orient musulman (l'arabe, le persan, le turc), et de l'Orient chrétien (l'araméen, l'arménien, le grec et le syriaque) » (Dakroub 2011 : 261-263).

Dans *Le Rocher de Tanios*, dont la diégèse se situe au XIX^e siècle, le dialecte vernaculaire du Mont Liban constitue à lui seul une « “synthèse” linguistique, un processus de créolisation continu » (Dakroub, *id.*). La variation diatopique se croise

avec la variation diachronique, témoins des archaïsmes liés au champ vestimentaire du XIX^e siècle, telle la *abaya*, arborée « par les notables du pays », ou le *tantour*, coiffe des « dames de la haute société de jadis » (Assaad 2013 : 3), ainsi que le toponyme *Roumieh*, qui connote un regard oriental sur la ville sainte, usité dans « le parler des maronites du mont Liban au XIX^e siècle » (Dakroub 2014). Bien des mots du parler de Kfaryabda, vernaculaire des montagnards libanais, relèvent des substrats linguistiques pré-islamiques de l'Orient chrétien et byzantin – ainsi les termes syriaques *khouriyyé* – qui réfère à l'« épouse du curé », *mar* – un équivalent du mot « Saint », *ataba* – lexie désignant une chanson traditionnelle, *bouna* – un terme équivalent à « curé », et *kfaryabda* lui-même. Bref, dans cette œuvre, c'est « tout l'«Orient» qui semble parler », soit « horizontalement, à travers ses régions géographiques », soit « verticalement à travers ses époques historiques » (Dakroub 2011 : 263-264).

Cette scrupuleuse visée mimétique passant par l'emprunt incite à interroger les choix d'écriture du roman en français plutôt qu'en arabe. La biographie langagière de Maalouf fait état d'une nette partition des fonctions des langues, entre arabe, « langue sociale, celle dans laquelle je m'exprimais en public, oralement comme par écrit », et français, langue de la découverte du « monde, [des] idées, [de] la littérature » (citation Volterrani 2001). Son choix du français est relié à une paradoxale visée d'exactitude mimétique : « lorsque j'ai essayé d'écrire des textes de fiction en arabe, j'ai été gêné par la différence qui existe entre la langue parlée et la langue écrite » ; dans un « texte de fiction et surtout dans un dialogue, je n'ai jamais pu dépasser la barrière psychologique qui consiste à faire parler un personnage dans une langue que personne ne parle actuellement » (citation Solon 2004 : 173). C'est pour transposer fidèlement la langue orale dans l'écrit du roman que Maalouf a choisi le français, plus propice à la variation que l'arabe classique. Les personnages sont donc censés parler leurs langues, dont les emprunts sont les embrayeurs, à côté d'un narrateur « initial bilingue et francophone qui “rapporte” les “faits” de paroles des autres personnages en les “transposant” ou en les traduisant [en] français » (Dakroub 2011 : 266)... Alami note le paradoxe de cette transposition en langue étrangère, dans « le roman du local par excellence », de la parole, « non [de] personnages qui tendent vers l'universalité comme c'est le cas dans les autres romans », mais de « montagnards libanais aux antipodes de tout universalisme » (2005 : 33).

La mise en scène de la variation diatopique est poussée jusqu'en ses dimensions phonologiques, notées dans la graphie, ainsi la « prononciation du mot *khwéja* (*Le Rocher de Tanios*) qui devient *khwajé* (*Samarcande*), parce que dans le premier, c'est la variante phonétique du mot turcopersan *khwajé*, telle qu'elle est utilisée par les villageois [...] du Mont Liban » (Dakroub 2011 : 272).

Quant aux modulations que Maalouf fait subir à la syntaxe des expressions idiomatiques libanaises, elles servent aussi la spécificité du récit. Ainsi, la complémentation du terme *kaff*, qui signifie, au sens propre, « la main », et par extension, « la gifle », sanction qui se veut tout à la fois « symbole de puissance et un instrument de gouvernement » (1993 : 18), fait partie, selon Assaad, des « reproductions infidèles à la structure arabe » qui émaillent le roman. Maalouf glose longuement ce terme libanais, et semble vouloir pousser l'exactitude philologique

jusqu'à citer le proverbe idiomatique qui le contient : « dans le parler des gens du pays, le même mot, *kaff*, désignait parfois la main et la gifle. Que de seigneurs en avaient fait un symbole de puissance et un instrument de gouvernement. Quand ils devisaient entre eux, loin des oreilles de leurs sujets, un adage revenait dans leur bouche : "Il faut qu'un paysan ait toujours une gifle près de la nuque" ; voulant dire qu'on doit constamment le faire vivre dans la crainte, l'épaule basse. Souvent, d'ailleurs, "gifle" n'était qu'un raccourci pour dire "fers", "fouet", "corvées"... » (1993 : 18-19). Or, « la liberté d'expression en dehors des modèles reçus s'affirme dans cet adage » qui « constitue un métacalque lexical puisque la forme initiale est "sur la nuque" au lieu de la locution prépositive "près de" qui a pour but d'atténuer [...] la rudesse et la dureté du traitement que le maître inflige à ses subalternes » (Assaad 2013 : 12). Cette licence sert ainsi une caractérisation nuancée du personnage. Qui plus est, dans le passage qui suit, l'expression idiomatique est modulée sur le plan sémantique par l'ajout du terme « duvet » qui connote la jeunesse des protagonistes – « eux aussi avaient dû promettre, la main sur le duvet de la moustache » (Maalouf 1993 : 43). Certes, « un lecteur arabophone distinguera la formule originale ("la main sur la moustache") de la formule remaniée par Amin Maalouf » (Assaad 2004 : 475), et de même dans les imprécations adressées par les Montagnards à la Cheikha, « outre de lait tourné », « femme-ronce née des lunes du Jord » (Maalouf 1993 : 47). Dans une enquête sollicitant le sentiment linguistique de locuteurs libanais âgés, Assaad découvre que « la première chaîne syntagmatique relève d'un "discours répété" », appartenant au « registre des calques d'expression à sens métaphorique », alors que « la seconde, qui lui est juxtaposée, ne possède aucun équivalent arabe ».

En revanche, « les Français interviewés sont restés perplexes », concluant unanimement que ces expressions « sont imagées, exotiques et évocatrices d'un folklore local » (2013 : 7). La mimésis linguistique opérée par Maalouf fait donc entendre à la fois, dans la phrase française, la précision d'une variation diatopique et diachronique pan-orientale, et l'audace des défigements, notamment dans le cas des métacalques : Assaad décrit ces pratiques d'écriture comme une « mutation linguistique ». Pour l'auteur (cité par Assaad 2004 : 471), « chacune des deux langues influe sur l'autre » : ni le français ni l'arabe dialectal ne sortent intacts de cette alchimie.

De fait, comme le pose Dargnat, l'oralité textualisée dans le roman est « doublement fictionnelle, à la fois imaginaire social de la langue et élément d'un univers narratif », à la fois « symbolique » et « esthétique » (2006 : iii). La nomenclature des emprunts lexématiques, et cela est confirmé par les calques sémantiques, orchestre donc une mimésis des parlers vernaculaires, mais organise aussi la poïesis du roman. Dans *Le Rocher de Tanios*, une longue glose permet de faire connaître au lecteur le système des anthroponymes du village, fondé sur une opposition entre les noms villageois pris aux saints du calendrier, dont celui du personnage éponyme – *Tanios*, alors précédé de l'archaïsme *mar* – et les noms plus flamboyants de la lignée du Cheikh, « Sakhr, Raad, Hosn, qui signifient "rocher", "tonnerre", "forteresse" ». L'évocation de ces « coutumes précises en matière de prénoms » convoque la langue montagnarde en ce qu'elle a de plus idiosyncrasique tout en compliquant la quête des origines du personnage, pivot du roman (Maalouf

1993 : 47-50). Avec la même précision philologique, Maalouf décline son propre patronyme selon de multiples graphies dans *Origines*. Cette labilité de la forme des mots est pleinement assumée par l'auteur : « je ne surprendrai personne si je disais ici, comme à propos du village des origines, comme à propos du pays, que mon patronyme est à la fois identifiable et fluide » ; fluide de par « la structure même des langues sémitiques, où seules les consonnes sont fixes » – « le “M” initial, le “l” central et le “f” final » –, tandis que les voyelles « demeurent mouvantes », si bien que « les variantes sont innombrables. J'en connais une trentaine » (Maalouf 2004 : 293-294). Par ce procédé, l'auteur fait entendre symboliquement au lecteur la langue dans sa variation diachronique et diatopique, et en même temps, il complique singulièrement la quête des origines articulée à la recherche des patronymes familiaux. La réflexion sur les origines introuvables s'articule ainsi à une méditation sur la langue, motif prégnant de son œuvre. Ainsi le traitement de la nomenclature de ses emprunts, noms communs et noms propres, manifeste le croisement des visées mimétique et poétique.

La textualisation du contact des langues est donc riche et subtile dans les romans de Monsieur l'Orient. Reste désormais à comprendre ce que révèle le glossaire maaloufien d'un point de vue glottopolitique. Sur ce plan, deux exemples nous semblent particulièrement révélateurs. Nous notons qu'un souci de simplification préside à l'uniformisation des graphies de *Franj* à laquelle procède l'auteur des *Croisades vues par les Arabes*. Tout en précisant que « le mot qui désigne les Francs est transcrit différemment selon les régions, les auteurs et les périodes : Faranj, Faranjat, Ifranj, Ifranjat... », Maalouf révèle ses égards envers le narrataire exogène, peu familier de ce foisonnement de formes, qui serait pourtant une illustration réaliste de la diversité des lectes arabes. Il déclare en effet que « pour unifier, nous avons choisi la forme la plus concise, celle surtout qui sert aujourd'hui dans le parler populaire à nommer les Occidentaux, et plus particulièrement les Français : Franj » (1983 : 5). Dans *Origines*, une même sollicitude à l'égard du lecteur exogène s'affirme dans l'évocation du nom de son village et de sa graphie : « Kfar-Yaqda, altéré dans le parler local en Kfar-Ya'da par adoucissement du *q* guttural sémitique, et que j'ai parfois transformé en Kfaryabda, croyant ainsi le rendre plus prononçable » (2004 : 59).

Cette confiance suggère un équilibre de la mimésis des langues endogènes par un positionnement glottopolitique spécifique, orienté vers le lecteur exogène. Si nous rapportons ces observations qualitatives à l'examen quantitatif opéré sur le traitement des emprunts dans *Le Rocher de Tanios* (Schwob 2014a et b, 2016), nous constatons que les deux types d'analyse entrent en convergence. L'analyse quantitative du *Rocher de Tanios* révèle en effet le traitement plutôt exoréférentiel des emprunts par Maalouf. La mise à distance typographique par les italiques, opposant les emprunts à la norme du français de référence, s'adresse plutôt au lecteur exogène, auquel la glose interlinéaire, intégrée au fil de la diégèse sans insertion de notes, évite l'effort d'interrompre sa lecture pour la consulter. De nos trois auteurs, c'est Maalouf qui pratique la glose la plus longue, 4 lignes en moyenne par emprunt, avec souvent une dimension encyclopédique, notamment pour *oubour*, 18 lignes (Maalouf 1993 : 43), *kichk*, 24 l. (*op. cit.* : 74), et *kaff*, 49 l. (*op. cit.* : 18), avec en plus une perspective différentielle distinguant le fonctionnement sémantique

des termes libanais de celui de leur traduction française – *passage, pois chiche et main* : ces pratiques donnent au narrateur un éthos de philologue. Son glossaire, le plus proche du programme de Thibault, génère un accompagnement didactique du lecteur exogène, dont les lacunes lexicales et culturelles sont palliées par ces rubriques substantielles. L'écrivain affirme une orientation universaliste cohérente avec ce glossaire exoréférentiel, le livre n'étant pas conçu « pour des Français ou bien pour des Libanais uniquement », mais s'adressant « au lecteur en général » (citation Assaad 2013 : 8).

Mais à côté de ce positionnement glottopolitique visant un élargissement du champ littéraire francophone par la prise en compte des compétences du lecteur exogène, la présence des calques et la multiplicité des emprunts dans son œuvre suggèrent une imposition dans le français des langues endogènes convoquées par la diégèse. Interrogé sur les calques qu'il ne glose que rarement, l'auteur affirme qu'il « n'a pas toujours voulu présenter » ces expressions en les « soulignant clairement », « parce qu'il a “senti” qu'elles “méritaient” de faire partie de la langue française » (citation Assaad 2013 : 9).

Et quoiqu'il glose abondamment les emprunts lexématiques, cette modalité de prise en compte du lecteur exogène décroît d'ouvrage en ouvrage, comme si Maalouf imposait les emprunts en langue via son œuvre complète, créant une connivence avec son lectorat fidèle : 87 % sont expliqués dans *Le Rocher de Tanios* (publié en 1993), « 50 % dans *Les Croisades vues par les Arabes* [1983], *Léon l'Africain* [1986], *Samarcande* [1988] et *Les Jardins de lumière* [1991], 36 % et 42 % dans *Les Échelles du Levant* [1996] et *Le Périple de Baldassare* [2000] » (Khaled 2013 : 9). À part *le Rocher de Tanios*, qui constitue une exception – c'est aussi un des romans où les emprunts sont les plus nombreux, chez Maalouf –, nous remarquons que la pratique de la glose semble diminuer au fil des publications.

La pratique inclusive du glossaire, propice au confort du lecteur exogène, l'invite aussi à entrer, de roman en roman, dans la connaissance du patrimoine linguistique convoqué. En effet, comme le remarque Piquer Desvaux, « le récit abonde en arabismes, [...] pour montrer que les termes glissent d'une frontière à l'autre, d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre vu leur contact au long des siècles » (Piquer Desvaux 2012 : 244). Les déclarations de l'auteur confirment cet engagement : Maalouf « insiste sur la notion et la pratique de la réciprocité linguistique et culturelle » (Tsokalidou 2009 : 199), positionnement glottopolitique qu'on peut relier à sa participation au dictionnaire de l'Académie française, emblème du purisme, mais où l'auteur, surnommé par ses collègues « Monsieur l'Orient », projette de compléter de façon approfondie l'approche des étymologies orientales.

Pour éclairer cette visée glottopolitique complexe, situons les positionnements sociolinguistiques de Maalouf dans le contexte des « cent portraits linguistiques » de Gueunier. Connaît-il l'insécurité linguistique ? Sa prise en compte attentive du lecteur exogène le suggérerait, et sa vérification maniaque de la norme et de l'histoire des mots – lui qui se « lève cinq fois de table au cours d'un même repas pour aller vérifier l'étymologie d'un mot, ou son orthographe exacte » (Maalouf 2004 : 16-17). Son parcours vers la reconnaissance des institutions littéraires les plus centrales, du prix Goncourt à l'Académie française, est-il à interpréter en ce sens ?

Toutefois, la lente imposition des emprunts, de moins en moins glosés, dans le discours romanesque, et cette capacité à concentrer dans l'espace paradoxal d'un village « microscopique » (2004 : 59), Kfaryabda, un pan-orient panchronique, vont dans le sens d'une certaine assurance linguistique. Et qu'en est-il des locuteurs libanais ? C'est, « massivement, une attitude d'insécurité linguistique par rapport au français qui se dégage », pour 78 % des interrogés (Gueunier 1993 : 155). Mais Gueunier souligne que les chrétiens libanais expriment davantage de sécurité linguistique (*op. cit.* : 57). Elle relève aussi « un amour de la norme classique, traditionnelle, du français », ainsi qu'une « méfiance générale à l'égard des libanaises, unanimement tenus pour des “écarts” » (*op. cit.* : 185). Ainsi, les attitudes de Maalouf entrent en convergence avec les locuteurs endogènes sur le thème de la francophilie, mais en divergence sur celui de la variation. Maalouf partage aussi avec la majorité des Libanais des attitudes « massivement favorables au multilinguisme », associées à la promotion de la diversité culturelle et de la paix (*op. cit.* : 168-170). Les pratiques glossairistiques inclusives de Maalouf et son engagement glottopolitique se dégagent ainsi avec des nuances intéressantes sur la diversité des portraits libanais.

3.2. Aminata Sow Fall : le glossaire réticent d'une résistante interculturelle

Dans *Le Jujubier du patriarche* de Sow Fall, les personnages s'expriment dans un français sénégalisé marqué par les emprunts au wolof. La « mosaïque culturelle » du Sénégal, où interfèrent les civilisations négro-africaine, arabomusulmane et occidentale, est doublée par une forte diversité ethnique et linguistique, avec une vingtaine de groupes linguistiques « éclatés dans une vingtaine, voire une trentaine d'ethnies » (Cissé 2005 : 100-103).

Comme c'était le cas pour Maalouf, la scénographie des emprunts chez Sow Fall révèle des pratiques plutôt cohérentes. Ses graphies sont souvent conservatrices de la norme sénégalaise, donc proches de la transcription officielle, ainsi pour *xalam* (« instrument de musique à cordes »), où la lettre *x* rend une constrictive vélaire sourde qui n'appartient pas au système phonétique français, souvent rendue par *kh* dans les transcriptions suivant la norme de l'alphabet français. Mais on observe un flottement entre les deux logiques sur l'anthroponyme *Naaru*, également graphié *Naarou* au sein d'une même page (Sow Fall 1993 : 22). Si la graphie -aa- ([a:]) rend bien l'opposition entre voyelles brèves et voyelles longues, rendues par un redoublement dans la graphie officielle, en revanche, pour le son vocalique [u], on voit un flottement entre graphie wolof en -u- et graphie française en -ou-. Selon Daff, il est assez fréquent de mêler « transcription officielle en langue nationale et transcription selon l'alphabet français » (Daff 1993 : 279). Sow Fall adopte en général la graphie officielle wolof, sauf pour certains emprunts plus lexicalisés en français : ainsi, « tubaab » wolof devient « toubab » (Sow Fall 1993 : 64, 84). Mais concernant ce mot, cette pratique est fréquente chez les auteurs, et généralisée au point que le *Glossaire du roman sénégalais* (Diop 2010 : 596) le répertorie directement sous sa graphie française, accompagné des autres graphies et de l'équivalent wolof. À part ce cas, « ndënd » est par exemple rendu sous sa graphie wolof, même si Diop répertorie cet emprunt sous une graphie plus française pour rendre le son [ə],

« ndeund » (Diop 2010 : 412). On constate donc que les graphies choisies par Sow Fall privilégient globalement les normes endogènes, quitte à battre en brèche les habitudes de déchiffrement du lecteur exogène.

Sur le plan sémantique, on note l'usage d'emprunts dénotant les valeurs, comme *wolleré*, glosé par « le devoir de sauvegarder les liens, le sens de la fidélité » (Sow Fall 1993 : 67). Selon Daff, « la littérature contemporaine [francophone] se fait actuellement l'écho de cette tendance » générale à l'emploi de cette lexie wolof dans les usances du français oral (1993 : 276). Pour Lüsebrink, les termes wolof relevant du réseau lexical des valeurs sont des « sondes emblématiques qui renvoient à une culture, à un système de valeurs et de représentations symboliques » très éloignés de la culture occidentale, si bien que « l'écriture biculturelle de Fall » présuppose « une herméneutique de lecture radicalement différente » (1997 : 28).

Pour lui permettre de se déployer, il importe de conserver aux concepts leur singularité. Réfléchissant sur les enjeux de la traduction des littératures post-coloniales, Kawwahirehi écrit que « la traduction est un rouage de la machinerie permettant de coloniser un lieu et une tradition étrangère, d'éliminer l'extériorité [...] en la transférant à l'intériorité [...], de transformer en message (scripturaire, produit et compris) les bruits insolites ou insensés venus des voix sauvages » (2004 : 800). Choisisant de privilégier l'usage des emprunts lexématiques sur leur transposition en français, la doyenne des Lettres sénégalaises avance comme argument que « la traduction selon les normes d'une bonne traduction les trahit » (Sow Fall 1985 : 1). De fait, les calques sémantiques et leur traitement traduisent ce sentiment d'inadéquation aux concepts de la pensée et de la philosophie wolofes : Niang propose, par exemple, une analyse de l'expression « case de l'homme », transposition française du terme wolof *mbar* dans *L'Appel des arènes* (1984 : 76). Ce terme désigne évidemment un lieu, mais par l'évocation de ce lieu et de ce qui y a lieu, le lecteur est amené à découvrir une expérience initiatique altéritaire. Niang souligne la progressivité de ce déploiement sémantique, parallèle à celle de la compréhension que le lecteur exogène peut avoir de l'expérience narrée : le lecteur prend graduellement conscience de ce que, « contrairement à la première impression ressentie de la structure syntagmatique de “la case de l'homme”, cette expression ne désigne pas un “lieu appartenant à un homme bien particulier”, mais les rites d'initiation auxquels tous les enfants mâles wolofs sont soumis ». Plutôt que de sérier directement, comme le ferait un dictionnaire, les virtualités sémantiques du mot, Aminata Sow Fall les déploie avec lenteur dans le cadre d'un récit qui exige de la part du lecteur un déchiffrement, une interprétation permettant d'assigner une signification aux gestes décrits. Au fil du roman, la narration donne au lecteur les moyens de cerner progressivement les virtualités sémantiques de ce mot ; ceci ne saurait se faire par une simple traduction, car il faut appréhender les dimensions conceptuelles et expérientielles de ce terme. De page en page, le déploiement de ces virtualités doit permettre au lecteur de prendre conscience que « sa signification dans le roman ne désigne plus un concept unique actualisé par un signe unique, mais une association d'idées actualisées par le signifié d'un noyau nominal (case) annexé à un syntagme prépositionnel (de l'homme) », jusqu'à aboutir, « de contextualisation en contextualisation », « aux deux termes clef du champ conceptuel de “mbar” : “épreuve, circoncision” » (Niang 1998 : 128-129). Selon Niang, « la

modulation créative de ces termes démontre, par l'imposition de grilles de décryptage du texte, le caractère hermétique de l'écriture d'Aminata Sow Fall. Plus cette modulation est étanche, mieux elle fera ressortir les connotations et dénnotations locales » (Niang 1998 : 128-129). La réticence à traduire, la transposition d'un concept dans le récit, invitent le lecteur exogène à opérer de lui-même les déplacements nécessaires pour entrer dans la langue-culture endogène. Ainsi, comme le souligne Diop, auteur d'un glossaire du roman sénégalais, « pour être la base la plus large de l'hypoculture sénégalaise, la langue-culture wolof se présente comme une grille de lecture optimale pour les textes de fiction », d'où le rôle cardinal des emprunts lexématiques et calques sémantiques (Diop 2010 : 641).

L'analyse quantitative du glossaire de Sow Fall confirme une pratique réticente de la glose. Si la mise à distance typographique de l'emprunt, en italiques, rapporte ces formes à la norme du français de référence, en revanche, l'instance qui glose dans le *Jujubier du patriarche* est reléguée dans la neutralité du paratexte, et la glose dans les marges infrapaginales de l'œuvre ; le wolof, langue prêteuse, n'est pas nommé. Or, à la suite de Tabouret-Keller et Canut, Suchet rappelle « l'importance que revêt la nomination des langues dans la pratique des locuteurs » (Suchet 2010b : 100). Biloa remarque qu'il faudrait « une bonne connaissance de la sociolinguistique sénégalaise pour se rendre compte que l'un des codes utilisés dans ce roman est le wolof », et qu'un « lecteur non averti aurait beaucoup de mal à s'orienter » (2007 : 118). Chez Sow Fall, le narrateur semble conter en connivence avec le lecteur endogène, rendant superflues, dans les gloses très brèves – 0,69 lignes en moyenne –, l'exhaustivité des rubriques, voire la mention de la référence de certains emprunts. En effet, de nos trois auteurs, Sow Fall seule assortit quelquefois l'entrée d'une unique rubrique grammaticale, ainsi la glose de *waay*, limitée au terme « interjection » (1998 : 42) ; la référence de *ey* (*op. cit.* : 34) est glosée par « pas de sens particulier ». L'auteure déclare écrire pour « ses concitoyens, pour les lecteurs sénégalais » (citation Giercynski-Bocandé 2005), dans une visée glottopolitique endoréférentielle, confirmée en diachronie : du *Revenant* à la *Grève des Bàttu*, seuls « sont mis en glossaire [les termes] dont l'explication semble être indispensable à la compréhension du récit » : il ne s'agit pas d'un « enfermement mais d'un changement de priorité. Le choix, ambigu dans le premier roman, s'est arrêté sans équivoque dans le deuxième, sur un public africain populaire » (Bangura 2000 : 92, citant Minh-Ha).

Cette intégration endoréférentielle du wolof s'avère aussi poétique, car « outre que le lexique nomme, il peut orienter la création » (Diop 2010 : 641). Comme Maalouf, Sow Fall pratique les constructions hybrides, ainsi l'expression « *baasi salté* », dans *La Grève des Bàttu*, dénotant un couscous... royal. Il s'agit d'un jeu de mots car « l'adjectif qualificatif postposé est un emprunt dialectisé du français qui signifie "sale" », l'auteur jouant sur une paronomase entre les adjectifs français et wolof. Dans la bouche des mendiants, un « *Baasi salté buur* », « le répugnant couscous du roi », est un retournement savoureux par lequel « la langue s'arroge du coup un pouvoir générateur, non pas de celui du Verbe divin, mais de celui qui permet au pauvre, au dominé [...] de façonner à son tour un réel autre, de faire bouger ensemble le signe et le sens » (Diouf 2009 : 282). Le jeu de détournement des emprunts sert donc une poétique du discours social. Comme chez

Maalouf aussi, les titres de romans peuvent comporter des emprunts faisant office de matrices sémantiques. Ainsi, *bàttu* (« bol, sébile »), indique « une relation de pouvoir [...] et place ceux qui tendent leur *bàttu* à la merci de la générosité de ceux qui vont y déposer quelque chose ». Or, en français, au sens propre « battu » signifie « qui reçoit des coups », si bien que la première partie du roman « nous montre des mendiants en proie à une répression sanglante ». Et « après avoir été “battus” au sens propre, les mendiants sont “battus” au sens figuré, c’est-à-dire qu’ils ont provisoirement perdu la partie ». Ainsi, *Sow Fall* « traite de manière métaphorique le problème [...] de tous les groupes sociaux maintenus arbitrairement en état d’infériorité » (Volet 1993 : 73-74). Nous constatons donc que « la modulation textuelle que cette écrivaine impose aux citations wolofs leur octroie une fonction dramatique » (Niang 1998 : 128). Là encore, au-delà de la mimésis des langues endogènes, la paronomase génère dans le roman un réseau sémantique et poétique original. Ainsi, « en incorporant dans sa technique d’écriture des éléments de l’univers symbolique wolof, Aminata Sow Fall révèle clairement l’ancrage référentiel de son œuvre tout en créant une poétique transculturelle » (Guèye 2005 : 55).

Cette reconfiguration de l’hypotexte des langues endogènes se prolonge dans celle de l’hypotexte épique à la base du *Jujubier du patriarche* : par la force des choses, « la traduction des chants élégiaques dans *L’Appel des arènes* est une traduction partielle » (Niang 1998 : 131). Le devenir des patronymes épiques dans le roman est à cet égard révélateur. Dans *Le Jujubier du Patriarche*, le travail d’actualisation opéré sur ces noms sert à mettre en parallèle temps actuel et temps de l’épopée. C’est le cas du patronyme Yellimané, qui désigne dans l’hypotexte épique « le fils et vaillant héros du [fleuve] Natangué », alors que dans le roman, son descendant, personnage de la diégèse, est désigné par le diminutif « Yelli », ou l’hypocoristique « tonton Yelli » dans les répliques de l’héroïne, Naarou. Or, comme le note Diouf, « ces noms qui, depuis la nuit des temps, incarnent l’héroïsme et le lien communautaires, sont investis de charges et de répercussions nouvelles » ; en effet, « le Yelli des temps modernes », un fonctionnaire à la retraite, « vit dans la précarité, subit les foudres de son épouse et essuie les quolibets des plus nantis ». L’emprunt comme insulte joue alors le rôle d’une dégradation, avec les apostrophes (à restituer). C’est ainsi que Sow Fall opère, grâce à une « mutation de la généalogie nominale », une véritable « reconversion diégétique » (Diouf 2009 : 195) : l’intrigue du *Jujubier* consiste précisément en une remontée du présent dégradé vers la gloire des origines, qui concilie temps modernes et épopée originaire. Le jeu sur les emprunts est donc, là encore, placé au cœur de la poétique du roman.

Cette infidélité volontaire à l’oralité épique abandonne ainsi « une réception participative pure calquée sur les repères axiologiques que l’épopée véhicule pour une mise à distance [propice au] défigement de la parole stéréotypée » (Valgimigli 2009 : 269). Le renouvellement serein de la tradition épique par le roman est explicitement revendiqué par l’écrivaine : « dans ma tradition, tout n’est pas transportable à travers le temps [...]. Et à chaque instant de ma vie, ce patrimoine prend de nouvelles formes » (citation Association Vacarme 2001 : 68). De fait, si l’auteure, qui parlait le wolof à la maison et le français à l’école, affirme avoir choisi la langue française parce que les normes écrites du wolof étaient encore mal fixées quand elle a commencé à écrire, elle ajoute que si elle avait « à écrire en wolof, [elle

serait] obligée de recréer [sa] propre langue pour l'adapter à [son] travail artistique » (PANAPRESS 2002).

Ainsi, le parcours de Sow Fall éclaire ses pratiques glossairistiques endoréférentielles et la représentation originale des langues endogènes dans le roman. Étudiante en grammaire et philologie en Sorbonne, enseignante de français au Sénégal, sa trajectoire est marquée par « la tentation autonomiste », portée, dans les années 1970, par un retour à Dakar, en pleine « effervescence culturelle, politique et sociale » (Diouf 2009 : 75). Cette tendance aboutit à la fondation d'une maison d'édition sénégalaise, Khoudia, pour promouvoir l'édition « des auteurs africains par des maisons africaines » (Giercynski-Bocandé 2005 : 11). L'engagement de l'écrivaine est clair et conscient, de même que ses priorités : « il vaut mieux publier ses livres en Afrique ». Cet enracinement géographique prend également un sens culturel, et la phrase qui suit illustre aussi bien le déplacement physique que le déplacement mental exigé du lecteur exogène : « le Français qui m'aura trouvée dans le rayonnement africain d'une librairie peut ressentir des choses communes. [...] C'est cela l'universalité de la littérature. On ne peut pas cloisonner la littérature. Les classifications, c'est comme la géographie : pour venir me voir, vous devez prendre l'avion. Mais ce n'est pas plus que cela » (Association Vacarme et Sow Fall 2001 : 67).

Le choix de la langue française n'empêche donc pas l'auteure d'adopter un positionnement nettement endoréférentiel, en indépendance par rapport au regard de l'Occident : « il fallait que la littérature évolue, que nous parlions strictement de nous-mêmes [...] sans éprouver le besoin de nous placer par rapport à l'Europe » (citation Herzberger-Fofana 1989 : 101). L'auteure compose ainsi une position paracoloniaire plus que postcoloniale, « libérée de toute référence hiérarchique et insensible à toute insécurisation » ; ce faisant, elle échappe au carré glottopolitique de Caitucoli qui situait les attitudes des écrivains francophones en référence à la centralité (2004b : 17). Lawson-Hellu (2011) évoque à propos de Couchoro, pionnier des Lettres francophones congolaises, la notion de « résistance » interculturelle, mais celle-ci peut aussi s'appliquer à Sow Fall. Pour Lüsebronk, qui s'intéresse à la « dimension conflictuelle dans la communication interculturelle » littéraire, les stratégies d'écritures de Sow Fall témoignent d'une « écriture résistante, qui s'inscrit à rebrousse-poil contre l'imaginaire d'une certaine transparence portée par une volonté commune d'échange du dialogue interculturel prétendument facilité par l'utilisation d'une même langue de communication, en l'occurrence le français » (1993 : 27).

Toutefois, la pratique sowfallienne du français reste normativiste – la langue d'écriture, dialogues mis à part, étant globalement, comme chez Maalouf, assez classique – ce que confirment ses déclarations. Si « le style de l'écrivain, c'est ce qui le distingue [...], ce qui fait qu'à travers le français qu'il utilise, on devine [...] son âme et l'âme du peuple qu'il représente », toutefois, « ces pratiques langagières ne sont pas incompatibles avec l'usage d'une langue correcte » : il ne s'agit donc pas de « parler nos langues en français. Ce serait une double trahison vis-à-vis de nos langues et du français. Et cette trahison comporte des risques car tout le monde n'est pas Ahmadou Kourouma » (Sow Fall 1985 : 3). La comparaison explicite à Kourouma en témoigne, la pratique endoréférentielle du glossaire sowfallien

n'implique pas une volonté de subversion linguistique. Cette pratique normative de la langue, Sow Fall la considère comme « le réflexe atavique d'un peuple de tradition orale qui gardera toujours le culte du beau langage pour soutenir le poids sacré de la Parole » (Sow Fall 1985 : 3). Elle touche aussi bien le wolof que le français, comme en témoigne cette critique de l'écrivain Boubacar : l'auteure est « étonnée par sa bonne maîtrise du wolof écrit, ce qui n'est pas évident chez tous les locuteurs wolofs, y compris chez les intellectuels sénégalais. Parler une langue est une chose, mais faire de la littérature avec en est une autre, bien plus ardue ». Elle-même ajoute : « pour l'instant, disons que je préfère encore écrire en français » (Diouf 2009 : 318).

Les choix sowfalliens sont-ils cohérents avec les positionnements socio-linguistiques des locuteurs sénégalais ? La valorisation de la norme centrale par l'auteure est compatible avec les pratiques endogènes dominantes du français, « résolument marquées par des fonctions académiques et emblématiques qui mettent l'accent sur des finalités ostentatoires expliquant la recherche constante du “beau parler”, du “parler bien” » (Ndao 2002 : 61). Les enquêtes confirment en outre l'affirmation souvent sereine d'une identité multiple, sénégalaise, wolofe, francophone : « les informateurs construisent trois types d'identités, notamment ceux qui se basent sur les paramètres ethnique, spatial et macroculturel. La plupart du temps ces types d'identités sont présents simultanément dans [leur] imaginaire » (Versluys 2010 : 260). Sow Fall se démarque davantage par sa « revendication d'une norme endogène », via le traitement endoréférentiel des emprunts : celle-ci « apparaît faiblement dans les réponses » des interrogés (Ndao 2002 : 58) ; mais il faut nuancer ces éléments, en soulignant « l'ambiguïté des attitudes des Sénégalais vis-à-vis de la langue française », « soupçonnée de véhiculer des valeurs étrangères », mais qu'on « accepte pour son utilité présente, à condition qu'elle porte des marques de sénégalité » (*op. cit.* : 58-59 citant Ndiaye-Corréard). Ce positionnement diglossique ambigu suggère que le « concept d'appropriation ne rend pas tout à fait compte de la réalité de la situation ou des sentiments étant donné le caractère non achevé de son assumption et la revendication concomitante d'une position privilégiée dans la pratique d'un français normatif voire “surnormatif” ». Ainsi, « les locuteurs dévalorisent les normes africaines tout en les préférant à la norme centrale [...] ; phénomène propre au fonctionnement diglossique qui établit un double mouvement (de dévalorisation/appropriation) » (*op. cit.* : 59). Enfin, dans le discours épilinguistique des Sénégalais, les langues locales sont créditées « de vertus participant de l'affirmation de l'identité africaine dans un contexte où le français étend de plus en plus son rayonnement » (Mbodj 2003) ; la promotion sowfallienne des valeurs sénégalaises par le langage s'inscrit dans un continuum avec les attitudes générales.

3.3. L'écrivain et son kaléidoscope : le glossaire proliférant de Kourouma

Chez l'auteur ivoirien, la langue française est tropicalisée par le malinké, adjectif mandé désignant « un dialecte du nord de la Côte d'Ivoire (chez Kourouma c'est la forme sublimée des différentes langues mandé) » (Prignitz 2005 : 51). Ce pays frontalier de plusieurs États – Libéria, Guinée, Mali, Burkina Faso et Ghana – est marqué par une forte hétérogénéité linguistique, avec une soixantaine de langues

ivoiriennes, dont la multiplicité est à corrélérer à celle des ethnies. Le français, seule langue à s'être imposée comme véhiculaire, connaît un phénomène de forte appropriation sous les espèces notamment du Français populaire ivoirien (FPI), « le français de l'Ivoirien modeste, celui sur qui l'école a eu peu ou pas d'influence » (Barry 2007 : 33).

Pour Kourouma, si le français offre un accès privilégié à l'édition, les impératifs romanesques exigeaient sa malinkisation pour « donner aux personnages leur langage naturel » (citation Chanda 2003), car « écrire le roman dans la langue française [...] ne permet pas de faire ressortir la mentalité des personnages » (citation Koné 2010 : 48).

La visée mimétique engage ainsi une riche nomenclature d'emprunts lexématiques, engendrant aussi de nombreux calques sémantiques. Mais l'intention de Kourouma est plus complexe : si l'on rencontre de multiples interjections connotatrices d'oralité, tel l'omniprésent « *Walahé !* » (« au nom d'Allah »), leur répétition obsessionnelle, assortie d'une glose systématique, décrédibilise l'imitation de l'oral au profit d'une esthétique burlesque. Les calques font aussi entendre, dans le français, des expressions endogènes, mais non sans manipulations de l'auteur, ainsi les hybridations autour de *makou*. Cette interjection mandingue est ainsi glosée par l'*IFA* (1988 : 227) : « se dit pour exiger ou demander le silence ». La locution qui en est dérivée, *faire makou*, signifie « faire silence, se taire ». Kourouma se distingue, quant à lui, par un usage erratique de l'auxiliaire, avec les variations « *être makou* » ou « *avoir makou* », qui relèvent donc de son « invention » (Mathieu-Job 2003 : 150, note 44). Il décline également la locution verbale sous d'autres formes, « je me suis makou » (2000 : 58) ou, « nous avons makou » (2000 : 58) (Mathieu-Job 2003 : 152), avec le sens « se tenir tranquille ». Le même procédé est décliné avec l'expression « bon pied la route », qui devient une locution verbale, accompagnée tantôt de l'auxiliaire *être*, tantôt d'*avoir* (« elle *était partie pied la route* en Sierra Leone » (Kourouma 2000 : 168), « ils *ont pris pied la route*, le chemin du Nord » (*op. cit.* : 135), voire « nous *avons pris notre pied la route* pour quitter Zorzor » (*op. cit.* : 87) : le défigement causé par la collusion cocasse entre « prendre la route » et « prendre son pied » active une polysémie inédite). Ainsi, ce déploiement des constructions syntaxiques ouvre aussi l'éventail des virtualités sémantiques.

Comme nos autres auteurs, Kourouma souligne la valeur emblématique de l'emprunt, lexématique ou sémantique, par sa présence en titre : *monnè*, « outrages et défis » ; les *soleils* « des Indépendances », leur conférant là aussi la valeur de matrice sémantique, qui tout à la fois double la visée mimétique d'une visée poétique, et l'obscurcit. Kouassi relève la variabilité des sens de *soleil*, signifiant tantôt « la journée », tantôt « l'équivalent de l'année » (2007 : 123). *Soleil* est aussi pris en son sens français, si bien qu'« à partir du stimulus "soleil" » se réalise une prolifération des sens grâce à l'oscillation sans cesse créatrice entre le dit et le non-dit, entre expériences antérieures des utilisateurs fictionnels (personnages, narrateurs, focalisateurs) et [celles] de divers lecteurs, enfin entre sens dénotés supposés fixes et le champ illimité de connotations et de devenir » (Asaah 2006 : 2). Cette juxtaposition des « sens et [des] systèmes langagiers » spécifique de l'écriture kouroumienne, évoque « les images démultipliées du kaléidoscope » (Gauvin 2001b :

115). Ainsi, la polysémie de la lexie est activée jusqu'à en faire un hybride : pour Diandue, les emprunts sont « des condensés idéologiques et esthétiques propres à figurer l'identité culturelle malinké confinée dans la langue malinké que Kourouma utilise pour créer un discours romanesque particulier », partant, « des traits particuliers de [son] esthétique » (2013 : 78).

Cet usage infidèle des lexies françaises **et** malinké suscite la perplexité d'Edema, gêné par la pratique du défigement et cette polysémie forcée peu représentatives de l'usage : pour lui, Kourouma « oublie VOLONTAIREMENT que le sens entier de l'expression ne résulte pas de la somme des sens de ses éléments constitutifs » ; « les catachrèses [...] sont réactualisées en traduction », devenant « des mots de jeu [*sic*] que le lecteur se doit de découvrir » (2004 : 239-240). Seule la visée mimétique semble légitime au critique, oublieux du travail poétique et glottopolitique de l'écrivain. Cependant, rares sont ceux qui peuvent juger de cette scénographie qui non seulement tropicalise la langue française, mais, Sow Fall l'affirmait, amène à recréer **aussi** les langues endogènes. Pour Moudileno, il est impératif « d'avoir des critiques conversant dans les langues africaines », car pour « rendre justice au travail des écrivains africains qui œuvrent dans la langue française », il faut « rendre compte de manière détaillée des jeux de transcription, récupération, manipulation auxquels ceux-ci se livrent, empruntant tantôt à une langue maternelle qu'ils pratiquent à l'oral, tantôt aux inventions de la rue, tantôt à leur imagination uniquement » (2003 : 66-67).

L'analyse statistique du glossaire d'*Allah n'est pas obligé* révèle une pratique proliférante de la glose. Comme les significations polysémiques, les définitions y prolifèrent. Traducteur universel, Birahima, par l'absence d'italiques et la réciprocity des définitions, brouille les normes dans un traitement polyréférentiel de l'emprunt en répondant entre parenthèses aux lacunes linguistiques des narrataires exogènes et endogènes, avec une longueur moyenne de 1,3 lignes par mot, qui situe le glossaire kouroumien à l'intermédiaire entre les pratiques de Sow Fall et Maalouf. L'incipit du roman donne le ton, qui s'ouvre sur des remarques différentielles. Birahima, narrateur pluristyle, glose pour tous : « des toubabs (toubab signifie blanc) colons, des noirs indigènes sauvages d'Afrique et des francophones de tout gabarit » (Kourouma 2000 : 11), le français standard comme la variation régionale.

Simple jeu littéraire ? Les déclarations de Kourouma confirment cette pratique polyréférentielle de la glose, avec une construction des lectorats équilibrée : il a « privilégié le lecteur européen [...]. Mais le lecteur africain est quand même un destinataire privilégié » (citation Caitucoli 2004b : 17). La nomenclature du glossaire rappelle le panorientalisme de Maalouf, le recours massif aux africanismes locaux et régionaux, voire issus « de l'ensemble du continent », suggérant la recherche d'une « dimension véritablement panafricaine » (Mathieu-Job 2003 : 150). Les attitudes épilinguistiques déclarées de Kourouma entrent aussi en cohérence avec ses pratiques : l'auteur argue de son parcours – « Je n'avais pas le respect du français qu'ont ceux qui ont une formation classique » (citation Koné 2010 : 49) – pour expliquer son audacieuse tropicalisation de la langue française : « je ne suis pas littéraire mais mathématicien ; aussi me suis-je toujours senti libre, tranquille et à l'aise vis-à-vis du français », sans « peur de transgresser » (citation Caitucoli 2004b : 23). Il affiche en revanche une légère insécurité linguistique à

l'égard du malinké : « mon long exil m'a fait perdre un peu la langue malinké, et actuellement je pense en français » (citation Fénoli 2004).

Certains de ces points convergent avec les attitudes épilinguistiques d'une partie des Ivoiriens, ressentant « le conflit individuel qu'implique l'adoption d'une langue seconde [...]. Un enquêté déclare le plurilinguisme responsable de la déculturation : « il m'a empêché d'avoir une maîtrise parfaite de ma propre langue. Je me rends compte [...] que je connais encore mal les arcanes de la pensée mythique, religieuse, l'organisation et la vie culturelle de mon propre milieu » (citation Ploog 2001 : 431). En outre, les Ivoiriens ont conscience « du caractère spécifique de "leur français" qu'ils ne stigmatisent pas outre mesure » ; un interrogé décrit le FPI comme « le français du peuple », que « tout Ivoirien [...] comprend sans même l'apprendre », qui « nous identifie et brise les barrières tribales et les particularismes » (Kouadio N'Guessan 2008 : 190). Dans ses travaux sur l'imaginaire linguistique et les discours épilinguistiques, Canut a d'ailleurs fait valoir qu'une bonne partie des Africains, habitués au plurilinguisme, ne considèrent pas les langues comme antagonistes (Canut 2000). Une langue qui réunit et qu'on peut s'approprier, c'est bien celle portée par les pratiques glossairistiques de Kourouma. Précédant en cela le roman kouroumien, *La chronique de Moussa* et la bande dessinée *Dago* avaient commencé à donner au FPI la légitimité de la « chose écrite », et une « légitimité [...] lexicographique », en proposant un paratexte de notes « précisant les usages des mots ou expressions nouvellement utilisés » (Mel Gnamba et Kouadio N'Guessan 1990 : 51). Notre mise en perspective des pratiques d'écriture de Kourouma n'est pas sans intérêt pour contextualiser son œuvre : génial démiurge d'une œuvre fondatrice pour les littératures francophones, en rupture avec la tradition, il a aussi su s'inscrire avec bonheur dans la continuité de certaines pratiques et représentations endogènes. La confrontation de Kourouma, comme de nos deux autres auteurs, aux « cent portraits linguistiques » issus des communautés dont ils émanent, permet de dégager une intéressante dialectique entre singularité de la création littéraire et tendances sociolinguistiques des groupes et sous-groupes composant les communautés.

Au terme de cette analyse comparative du traitement de l'emprunt dans le roman francophone, nous pouvons attribuer à Kourouma une double spécificité. D'une part, c'est l'auteur qui est réputé avoir opéré la fracture la plus significative dans un champ littéraire donné. Kesteloot estime que c'est avec *Les Soleils des Indépendances*, roman publié en 1968, que Kourouma aurait accompli « la première transgression délibérée de la langue française par un auteur africain » (Kesteloot 2001 : 315). Un an plus tard, dans son étude du roman ouest-africain de langue française, Gandonou (2002) oppose quant à lui deux types d'hétérolinguismes : d'un côté, celui qui use d'emprunts et de xénismes mais en conservant une écriture respectueuse des normes classiques ; de l'autre, celui de Kourouma, qui se démarque d'un hétérolinguisme classique, que nous qualifions, dans notre approche, d'exoréfèrentiel, pour adopter un hétérolinguisme transgressif.

Qui plus est, parmi nos trois auteurs, Kourouma retient particulièrement notre attention par l'appareil critique foisonnant jusqu'à la contradiction qui entoure son œuvre. Notre approche débouchera ainsi sur une réflexion métacritique : Provenzano observe en effet que les discours d'escorte des littératures francophones sont

analysables comme des francodoxies en ce qu'ils révèlent un inconscient idéologique (2011). De fait, l'œuvre kouroumienne cristallise des enjeux critiques majeurs, si bien qu'analyser les discours d'escorte accompagnant les écrits de l'auteur ivoirien soulève des interrogations plus générales, aussi bien sur la critique des littératures négro-africaines que sur celle des littératures francophones et notamment postcoloniales. Pour dessiner les perspectives théoriques offertes par l'analyse de pratiques glossairistiques d'écrivains, nous nous pencherons donc spécialement sur le cas de cet auteur.

4. La critique de l'autre côté du miroir : perspectives francodoxiques sur la langue littéraire

4.1. La critique francophone entre les écueils essentialiste et démiurgique

Les modalités d'analyse du substrat linguistique constituent ainsi un point de clivage significatif des critiques francophones. Si la critique des œuvres hétérolingues ne cherche dans ces textes que des *faits* de langue, privilégiant une visée mimétique, elle occulte la portée poétique du texte. L'approche purement ethnostylistique tendrait ainsi à réduire l'œuvre à l'espace géo-culturel dont elle émane, avec des implications significatives sur le plan idéologique : les emprunts y deviennent la manifestation littérale des cultures endogènes, comme un prélèvement brut, un fragment d'authenticité exotique qui vient métisser la langue d'écriture, sans que cette relation de « tropicalisation » ne soit considérée comme réciproque, ni analysée comme telle. Ainsi, Boudreault déplore que le « Kourouma-africain » dont cette approche ressasse les « traces », « laisse parfois peu de place au Kourouma-écrivain » (Boudreault 2006 : 69-70). La confrontation des écrits littéraires africains à l'oralité qu'ils convoqueraient ainsi, dévoile alors une tentation essentialiste imputable à un inconscient idéologique de la critique. À l'analyse du couple langue commune / langue littéraire se superpose par glissement celle du couple tradition / modernité. Avec Beniamino, N'Goran déplore cette dérive qui met en avant le « caractère "africain" du texte et de son auteur », s'appuyant sur une « sociologie naïve » et débouchant sur « des dichotomies simplificatrices, mais politiquement efficaces », en particulier l'opposition « oralité vs écriture » (N'Goran 2012 : 22, citant Beniamino). Boudreault relit également dans la « tradition » un « lieu commun du discours critique », qui « s'inscrit souvent dans l'idée (voire l'idéologie) d'un "choc des civilisations" et limite la lecture à la situation conflictuelle des discours en passant sous silence le métissage fondamental de ceux-ci » (Boudreault 2006 : 61-62). Derive note que certains critiques se plaisent à « imaginer l'"authentique" écrivain africain tellement imprégné de sa culture que, même lorsqu'il s'exprime dans une langue européenne, selon les canons de la littérature écrite, les marques de cette oralité ne peuvent que resurgir, brisant les cadres linguistiques et rhétoriques de l'outil d'emprunt » (Derive 2004 : 194-196).

Le statut de matériau brut souvent attribué aux procédés d'écriture hétérolingues employés dans le roman francophone, notamment l'emprunt qui nous intéresse ici, nous semble une manifestation méthodologique de cet inconscient francodoxique. Or, et les études monographiques *supra* tendent à le montrer,

l'hétérolinguisme des œuvres ne saurait être décrit comme l'intégration d'éléments des langues endogènes pensés comme matériaux bruts, tant il est vrai que « l'altérité des langues étrangères est une *construction*, ce qui revient à dire que l'hétérolinguisme est *produit* dans et par les textes » (Suchet 2010a : 29). Il n'est donc « jamais disponible comme une donnée linguistique antérieure aux textes et à leur analyse » (idem). Dans cette perspective, Boudreault invite à appréhender l'écriture hétérolingue de Kourouma comme une « zone transactionnelle où les mots se trouvent constamment engagés, passant d'une temporalité à une autre » (2006 : 96, citant Barthes), dans une dynamique proprement glottopolitique du langage. Par conséquent, dans cette écriture romanesque, quoique « la relation du texte à l'Afrique [soit] déterminante », « l'*ancrage* est devenu *enrage* et, en cela, a perdu de sa transparence : la « double allégeance de l'écriture littéraire [...] “porte à la fois l'aliénation de l'Histoire et le rêve de l'Histoire” ». Cette conception de l'écriture hétérolingue et du traitement de l'hypotexte des langues-cultures dans le roman, portée aussi bien par des théoriciens de l'hétérolinguisme comme Suchet et Gauvin, que par des critiques de la critique comme Boudreault ou N'Goran, rejoint celle d'un lexicographe comme Thibault, qui insiste sur le statut particulier des emprunts dans les textes littéraires. Dans son étude lexicographique sur les diatopismes chez les écrivains antillais, il fait valoir que certains auteurs « ajoutent à leurs créations forcées de nombreux idiolectalismes, des mots d'auteurs », si bien qu'à ses yeux, « c'est la tâche du linguiste que de bien séparer ce qui appartient à un usage partagé de ce qui relève de la création littéraire » (Thibault 2012 : 21). Dans cette optique, Gandonou, critique littéraire, souhaite faire l'analyse du roman ouest-africain de langue française, « non plus seulement [...] ses rapports avec les traditions si glorieuses et si riches, mais son écriture, c'est-à-dire l'usage qu'elle fait de la langue de Molière, son évolution dans cet usage et ses rapports avec la littérature française de France » (Gandonou 2002 : 11). Le traitement de l'emprunt sera alors bien pensé comme un travail de la langue et non comme la manifestation linguistique des cultures endogènes, venant alimenter le thème de l'authenticité culturelle.

Mais si elle doit éviter l'écueil essentialiste, l'analyse de la textualisation des langues dans le roman s'exposerait aussi à l'excès inverse en faisant des emprunts et de leur traitement glossairistique un pur *effet* littéraire, qui ne s'enracinerait que dans la créativité singulière de l'écrivain, origine absolue de l'œuvre. L'autre écueil auquel s'expose la critique des œuvres hétérolingues consiste à fondre les langues convoquées par le roman dans l'indistinct *effet* de l'outre-langue, comme si la langue du roman ne pouvait être appréhendée, en dernière analyse, que comme celle, purement singulière, de l'auteur. La dialectique entre le singulier et le collectif caractéristique de la création littéraire, n'est alors abordée que par l'un de ses pôles. Nous opposerons ainsi à l'écueil *essentialiste*, l'écueil *démiurgique*, dans lequel la langue littéraire est pensée comme première, absolument autonome par rapport aux pratiques communes. Ces approches, en se privant de l'examen du rapport entre langue littéraire et langue commune, ignoreront alors l'art auctorial de revitaliser et défiger toute langue, ce rapport étrange, fait de *continui* et de ruptures, entre langue commune et langue littéraire, dont la formule – vraie de tout écrivain, français ou francophone – pourrait être : français ou endogènes, « ce sont les mots de tous les

jours, et ce ne sont point les mêmes » (Claudel 1950 : 117), tant il est vrai que le jeu de mots et le jeu des mots se trouve, toujours, en langue aussi bien qu'en littérature.

En effet, si, lorsque et en tant qu'elle joue sur les mots, la langue commune n'est pas à considérer comme un matériau brut et non travaillé, mais comme d'emblée affectée par le processus de créativité littéraire, c'est que celui-ci ne s'exerce pas uniquement à l'écrit et chez l'écrivain. Ce constat suppose d'accepter l'idée d'un continuum et d'apports réciproques entre oral et écrit, entre langue littéraire et langue commune. Ainsi envisagée, la relation hypotextuelle qu'entretient l'écrivain avec les langues-cultures de la société occurrente devient aussi intertextuelle. Par conséquent, si l'on considère que les usages de la langue commune sont porteurs en puissance de littérarité, les apories initiales qui empêchaient de considérer le rapport entre langue commune et langue littéraire disparaissent. Sur le plan linguistique, Mejri tient compte de ce continuum entre langue commune et langue littéraire à travers son analyse du défigement. Il décrit en effet le figement comme « un processus par lequel des formations syntagmatiques voient leur syntaxe interne se fixer en corrélation avec une signification globale » – (Mejri 2009 : 160) : il est ainsi pensé comme un processus linguistique tributaire d'un mouvement collectif qui rend possible sa fixation dans les pratiques communes. Quant au défigement, défini comme « atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique » des séquences figées (Mejri 2009 : 160), il peut se rencontrer sous la plume d'un auteur littéraire, mais la création ludique peut également se voir consacrée dans l'usage – Mejri caractérise ce processus de création transversal comme « un excellent outil de création discursive », dont les jeux de mots fourniront une « bonne illustration » (Mejri 2009 : 160). Ce jeu peut d'ailleurs être inconscient, et se voir remarqué et consacré par l'instance littéraire plus que par l'énonciateur dont elle procède initialement – « le génie linguistique à l'état vivant, voilà ce qui eût dû m'intéresser dans les fautes de Françoise » : pour Gocel, cette phrase de Proust salue « cette langue moins soumise à la norme », « plus inventive parce que plus libre dans ses créations », que Proust, observateur attentif de son temps, avait quelquefois pu saisir et intégrer dans le tissu de son œuvre (Gocel 2002 : 47). Un fructueux dialogue entre littérature et linguistique peut ainsi être envisagé, si bien qu'une approche critique du texte littéraire pourrait consister dans « une poétique ou herméneutique du défigement de la langue en discours, comme principe d'interprétation des textes » (Perrin 2013 : 123).

La notion de création discursive nous semble apte à décrire des emprunts de la langue littéraire à la langue commune et langue littéraire, en tant qu'elle cristallise ce principe : la langue littéraire n'emprunte pas à la (aux) langue(s) commune(s) que du matériau brut, mais aussi du matériau travaillé. Si nous nous situons sur le plan des littératures francophones, nous constatons que cette créativité est d'ailleurs inhérente au processus d'emprunt. Décrivant les pratiques hétérolingues des écrivains, Prignitz souligne les évolutions dynamiques des significations des emprunts, employés par des auteurs et pour des lecteurs plurilingues, « habitués à jongler avec le sens des unités des deux systèmes ». Le décodage en lecture fera donc jouer des « dénotations et des connotations socioculturelles différentes ou fluctuantes » (2005 : 51). Citant Lafage, l'auteure rappelle que le processus linguistique de création des particularités lexicales est intrinsèquement travaillé par de tels jeux de

sens, soulignant « l'importance de tels transferts (métasémèmes, métaphores et métonymie) et substitutions dans la création de particularités lexicales » (Prignitz 2005 : 52). Le lien fait dans le titre de l'inventaire des particularités lexicales de Lafage (2003) entre « appropriation » et « créativité » souligne explicitement l'interrelation dynamique et complexe entre langue littéraire et langue commune dans l'usage de l'emprunt. Cette approche de l'emprunt nous semble compatible avec une « approche « moniste » et « continuiste » du style, qui met en avant la « dynamique de construction/spécification de soi à travers le retravail des formes sociales et culturelles par lesquelles les individus expriment leurs rapports entre eux, leur rapport au monde et leur rapport au langage » (Colas-Blaise 2011 : 72, citant Adam 2010). Visant le discours « dans sa totalité », cette approche s'efforce de « rendre compte des dimensions singulière et collective, des versants expressif et communicationnel ainsi que de la recherche esthétique ». La perspective de J.-M. Adam institue ainsi une « théorie de la “variation stylistique” à l'œuvre autant dans les pratiques discursives littéraires qu'ordinaires » (Colas-Blaise : 73, citant Adam, 1997 et 2010).

Ainsi, l'exploitation de la polysémie des lexies africaines, évoquée dans notre analyse du traitement de l'emprunt chez Kourouma, procède, pour une part, d'un continuum entre langue commune et langue littéraire : « le sang, l'harmattan, le soleil, [...], fonctionnent comme des “mots-images”, ou des “mots-symboles”, dont la puissance vient de la contraction des sens en un seul terme, procédé familier aux langues africaines » (Boudreault 2006 : 88, citant Gassama). Lorsqu'Edema procède à une analyse puriste de l'hétérolinguisme kouroumien, il cède à l'écueil essentialiste qui veut que les langues en contact dans le roman sortent intactes de cette alchimie littéraire ; or, il convient de n'envisager pas seulement comment le français de référence se voit modifié par la diatopie, mais aussi comment les langues endogènes sont vouées à une transmutation littéraire. Mais inversement, il importe de pouvoir noter les relations intertextuelles de Kourouma à l'hypotexte des langues-cultures ivoiriennes, sans s'enfermer dans une analyse purement démiurgique de son écriture. En effet, faire valoir que *La chronique de Moussa* et la bande dessinée *Dago* ont, avant la publication d'*Allah n'est pas obligé*, intégré de multiples emprunts assortis de leurs gloses, sans retirer à l'auteur l'entier mérite de son inventivité, permet de constater une relation d'intertexte entre l'écrit littéraire et les pratiques ludiques de la langue commune – ou encore de genres mineurs, qui constituent comme un intermédiaire entre les usances communes et l'écriture littéraire. Ainsi, l'approche démiurgique se heurte au fait que « “la langue”, considérée comme une référence, est *toujours* en écart avec elle-même dans ses pratiques ; [...] la norme serait donc introuvable et l'écart pas un fait “de style”, mais une propriété “de langue” » (Bordas 2008 : 59).

Ce parti pris d'analyse est d'ailleurs confirmé par les travaux lexicographiques de Lafage, qui souligne que les francophones ivoiriens « les plus assurés » « jouent » « à l'oral avec l'ensemble des variétés de français à leur disposition » (Lafage 2003 : XLIX) ; le lecteur étudiant réputé avoir inspiré Kourouma, déploie une néologie lexicale « abondante et souvent spirituelle » (Lafage citée par Ploog 2001 : 433). En Côte d'Ivoire, le continuum entre les pratiques de l'oral et de l'écrit, entre pratiques littéraires et pratiques communes, est particulièrement flagrant : la

créativité orale n'y est pas séparable de l'écrit puisque « l'importance sociale du FPI est illustrée par les abondantes représentations écrites stéréotypées » qui s'expriment dans le théâtre, les journaux et les bandes dessinées ». Ces productions émanent d'intellectuels dont le FPI n'est pas le « mode usuel de communication en français mais dont l'observation est assez fine » quoique focalisée sur « les traits les plus différenciateurs » et aboutissant à des « représentations stéréotypées » (Lafage 2003 : XXXVI). Massivement retravaillés dans l'œuvre littéraire, les emprunts sont aussi susceptibles d'une élaboration significative, des productions orales aux productions écrites de la société occurrente, qui peut inspirer à son tour leur réélaboration alchimique dans le texte même de l'œuvre. L'analyse des influences de Kourouma invite ainsi à dépasser les dichotomies binaires entre tradition et modernité, entre oralité et littérature.

Ainsi, l'approche critique des rapports entre langue littéraire et langue commune dans le processus de création littéraire paraît amenée à tenir compte d'un mouvement dialectique d'influences réciproques, qui peut aussi suggérer la porosité entre ces deux instances. Pour Milcent (2013 : 143), « c'est précisément cette dynamique dialogique entre un usager de la langue [...] et sa réinvention, qui fait la saveur et le prix des défigements. Ils redonnent à lire, sous forme jubilatoire, la naissance de la langue ». Le style peut alors être pensé comme « le lieu d'une singularité certes irréductible, mais qui fait ressortir une convergence de traits linguistiques apparentés, selon une cohérence sous-jacente dont les racines sont ancrées dans le langage et jusque dans la langue » (Perrin 2013 : 124). La problématique du style, qui insiste sur la singularité et « qui voudrait que chaque écrivain construise "sa" langue », peut ainsi s'articuler à des approches linguistiques, afin que soit possible « l'appréhension d'une réalité entre la pratique littéraire individuelle et la langue commune » (Philippe et Piat 2009 : 38).

Ces analyses confirment l'intérêt d'une position nuancée qui évite les antinomies dans lesquelles pourrait s'enfermer le critique francophone. Elles suggèrent que, si une partie de la critique des littératures négro-africaines se voit reprocher d'être sous « l'emprise du mythe d'authenticité » (Guèye 2005 : 24), il ne faut pas pour autant renoncer à s'intéresser aux liens entre la littérature africaine d'une part, et les langues, cultures et traditions des sociétés occurrentes. En effet, « la dimension socioculturelle est la référence incontournable pour la compréhension de l'œuvre africaine, car elle gouverne la pratique de l'écrivain africain moderne comme celle du critique africaniste » (Guèye 2005 : 25). De plus, une telle approche est pertinente étant donné que « la pratique de l'écriture dans une langue qui n'est pas celle du substrat engendre une expression littéraire ambivalente » (Guèye 2005 : 29).

4.2. De la tentation universaliste à l'horizon d'une critique plus endogène

Par l'analyse écologique de la visée glottopolitique du glossaire romanesque, dont la portée a été envisagée en ses points de convergence et de divergence avec les positionnements épilinguistiques endogènes, notre étude souhaitait réinscrire les démarches des écrivains dans leur rapport non seulement avec la centralité, mais aussi avec les champs endogènes émergents. Ce faisant, nous adoptons un point de

vue émique permettant de réfléchir sur le positionnement singulier des auteurs à l'égard des langues, qui part des stratégies de l'écrivain lui-même, et observe non seulement l'effet de l'insertion de l'emprunt dans la phrase, mais l'effet sur l'emprunt de sa présence dans le texte, en le confrontant à des formes endogènes plus usuelles.

Or, savoir situer la langue littéraire entre l'action démiurgique, singulière de l'écrivain, et le pôle collectif des langues qui forment le tissu du roman francophone, c'est aussi analyser comment celui-ci s'insère dans des champs littéraires pluriels, relevant eux-mêmes de dynamiques plurielles mais fortement interconnectées, et lisibles à travers une dialectique historique entre le centre et la périphérie. Kane regrette que souvent, la démarche critique souligne soit « une spécificité » de tel ou tel terroir francophone, soit « une continuité en regard de la littérature française » (1991 : 9), sans vraiment articuler ces points de vue. Omgba (2013 : 18) rappelle les termes de ce « vieux débat » opposant, chez les comparatistes, les universalistes « dont la position est qu'avec une science du texte et ou de la société, toute œuvre littéraire, quelle qu'en soit l'origine, est réductible à l'analyse », et les culturalistes qui ne jugent légitimes que « les approches “émiques” s'appuyant sur des “critiques endogènes” ». Dans cette optique, le champ littéraire, par définition spécifique, de la littérature francophone dite « en émergence », appelle une critique elle-même spécifique et doit se doter d'un « appareil critique approprié », dans lequel la seule référence à la centralité est insuffisante. Concernant les littératures négro-africaines en général, N'Goran assigne à la critique le devoir de briser le « sens commun épistémique afin de contextualiser l'intérêt identitaire, relativement aux expériences stratégiques auxquelles sont astreints tous les agents du champ littéraire, conformément à la logique de tout champ social » (N'Goran 2012 : 11-12). Là encore, l'exemple précis des discours d'escorte accompagnant l'œuvre de Kourouma servira d'illustration concrète à une tendance des critiques francophones : elle se distingue par une constante, l'insistance sur une « prétendue homogénéité, ou uniformité, des textes », présupposant l'existence de « caractéristiques communes dans le rapport à la langue des écrivains francophones » et contribuant ainsi à « gommer la pluralité des parcours (et, partant, des problématiques d'écriture) en en retenant que le plus petit commun dénominateur, soit la situation géographique du continent africain » (Boudreault 2006 : 98). Le reflet que la critique renvoie des littératures s'articule à l'éternelle dialectique du même et de l'autre qui sous-tend tout rapport interculturel : une deuxième antinomie, liée à l'interculturel, se dévoile ici ; elle est liée à la perception de la culture d'autrui, entre lecture universaliste et lecture ethnocentriste des littératures.

La réflexion sur les liens entre les littératures africaines et leur hypotexte culturel engage ainsi un débat sur « la spécificité d'une démarche critique et épistémologique africaine » (Guèye 2005 : 26), selon Guèye, pour qui « il faut prendre en charge la problématique de l'oralité et de l'écriture dans la littérature africaine et la prolonger ou l'élargir par d'autres questionnements » (26). L'analyse de l'emprunt et son traitement devrait ainsi dépasser l'insistance sur ce qui semble « une même condition diglossique », motif commun aux critiques des littératures francophones ; il s'agirait pour ce faire, afin de réaliser des « analyses rigoureuses sur la créativité langagière des écrivains d'aujourd'hui », de s'assurer la « colla-

boration de linguistes, de critiques au fait des langues africaines et d'Occidentaux sachant dépasser l'émerveillement de l'étrangeté de la langue » (Moudileno 2003 : 67). Pour Lawson-Hellu, « c'est en termes unitaires [...] que se comprend le paradigme de la diglossie généralement appliquée au fait littéraire francophone ». Dans ses entretiens avec des auteurs francophones, la critique littéraire Gauvin se demande elle aussi « jusqu'à quel point l'"esthétique du divers" est possible sans recourir à une dialectique du centre et de la périphérie » (1997 : 11-12). À la suite de Beniamino (1999), Lawson-Hellu remarque que le paradigme diglossique « porte les traces du discours centralisateur du colonialisme d'antan », en mettant l'accent sur « la conformité ou non à la norme perçue comme garante de la pureté de la langue du colonisateur ». Il préconise de le « dissocier [...] de cette perception idéologique pour le rendre opératoire ». Le concept d'hétérolinguisme lui semble favoriser ce dépassement, étant apte à « mettre en avant la composante sociale, culturelle et polyphonique du fait linguistique dans les textes littéraires », dans une nuance qui dépasse une binarité réductrice (2011 : 249-250). Et lorsque le sociolinguiste Caitucoli remarque « l'émergence d'une littérature [...] libérée de toute référence hiérarchique et insensible à toute insécurisation, [...] se situant dans un univers qui ne s'organiserait pas en cercles concentriques autour d'un centre unique », il suggère les limites du concept d'insécurité linguistique pour appréhender le rapport aux langues des écrivains francophones, et notamment lorsque cette insécurité est supposée s'exercer en révérence au français de référence (Caitucoli 2004 : 17). De même que la transmutation linguistique doit être appréhendée comme opérant aussi bien sur le français de référence que sur les langues endogènes dans le roman, la représentation du contact des langues et sa textualisation dans le roman doit être analysée équitablement : une critique endogène et systémique est vouée à engager différents points de vue sur le rapport aux langues des écrivains. Assez souvent, l'insécurité linguistique des écrivains n'est envisagée que dans un sens, qui dessine une hiérarchie entre centre et périphérie, sans toujours rendre compte de la complexité des biographies langagières concernées. S'exerçant sur les auteurs de « littératures mineures en langue majeure », (Bertrand et Gauvin), un phénomène tel que l'insécurité linguistique est en général décrit comme s'exerçant à l'égard de la norme centrale du français de référence. Ainsi en témoigne l'analyse de Kourouma par Dumont qui rappelle que l'insécurité linguistique est un des « moteurs de la création littéraire » : « pour lui, comme pour tous les locuteurs africains du français, le dictionnaire c'est le livre de la loi » (2001 : 127). Cependant, pour une analyse complète, l'insécurité linguistique à l'égard des langues endogènes doit aussi être envisagée : ainsi, Kourouma, après des années en France, affirmera finalement se sentir plus à l'aise en français qu'en malinké (cf. *supra*). Dans sa recherche du mot juste, préoccupation au cœur du travail de l'écrivain, Kourouma confie se poser souvent le problème de « transmettre la démarche intellectuelle qui était faite en malinké. [...] Comment traduire sans ou avec ces connotations ? » (citation Liévois 2005 : 62-63). Ici, Kourouma semble plutôt redouter de ne pas faire davantage justice au malinké qu'au français de référence. De même, l'insécurité linguistique du lecteur exogène, telle celle générée par la position « paracoloniaire » de Sow Fall, doit nous intéresser : Biloa (2007) analyse non plus celle de l'auteure, mais bien

celle du lecteur de *Sow Fall* devant sa réticence à gloser interjections, calques et emprunts lexématiques.

Des analyses plus contextualisées permettront alors de concevoir la création littéraire comme « le produit changeant, toujours unique dans chacune de ses manifestations, d'un ensemble de déterminants sociaux » et d'une « volonté singulière de s'en affranchir » (Boudreault 2006 : 93), rendant raison à la fois d'un contexte qui renvoie à l'ordre du collectif et de la trajectoire singulière de l'écrivain, tant il est vrai que « les conditions de production génèrent certaines dispositions, mais « ne décident pas à l'avance de l'investissement qu'en fera l'individu » (Boudreault 2006 : 93). L'analyse des trajets spécifiques des auteurs et des contextes dans lesquels ils évoluent évite les écueils d'une binarité réductrice, et les notions de sécurité ou d'insécurité linguistique gagnent à être situées dans une représentation complexe des appartenances plurielles des écrivains : Bretegnier et Ledegen (2002 : 141) articulent l'appartenance des locuteurs à différentes communautés linguistiques en situation de contact des langues et leur positionnement subjectif au sein de ces communautés dans le cadre d'un modèle à étagement, partant, par rétrécissements progressifs, de la communauté humaine parlante qui partage la faculté de langage. Au deuxième étage, elles évoquent ensuite une « communauté transnationale où les locuteurs ont à l'esprit une même variété normée, mêmes critères d'évaluation linguistique des usages ». À l'étage 3, la communauté linguistique peut être unifiée aussi par le partage d'une variété standard exogène ou la simple conscience d'avoir en commun une norme linguistique exogène. À l'étage 4, elle est « communauté nationale partageant une variété standardisée et officielle endogène ». Elle peut aussi correspondre (étage 5) à un sous-groupe sociolinguistique partageant une variété endogène dans le cadre d'une communauté plus large. Cette prise en compte de la superposition des appartenances à diverses communautés linguistiques en chaque locuteur a pour les auteurs l'avantage de permettre de « situer des frontières entre les groupes, non pas seulement en fonction de leur positionnement sur la stratification socio-économique, mais en fonction de leurs rapports aux normes, de leurs sentiments de SL [sécurité linguistique] et d'IL [insécurité linguistique] dans telle ou telle situation de communication, face à tel ou tel interlocuteur, dans telle ou telle (variété de) langue, en fonction de leur "micro-communauté", d'appartenance et de la facilité ou de la difficulté qu'ils éprouvent et manifestent à agir dans les autres sphères sociolinguistiques » (Bretegnier et Ledegen 2002 : 141).

De même que l'emprunt n'est pas un matériau authentique et brut mais peut être modifié, de même le rapport de retravail aux langues n'est pas orienté de façon unilatérale. L'imaginaire des écrivains et leur relation aux langues non plus : l'insécurité linguistique peut s'orienter aussi bien vers le français de référence que vers les langues endogènes.

4.3. De la tentation culturaliste à l'horizon d'une critique plus unitaire

La solution trouvée par Kourouma à sa recherche du mot juste qui traduise la richesse sémantique du malinké ne manque pas d'originalité ; dans le cadre de l'entretien que nous citons, il poursuit ainsi : « J'aime beaucoup les archaïsmes. Je retrouve parfois dans l'ancien français la traduction pleine d'un mot qui existe

encore en malinké et qui a disparu dans le français d'aujourd'hui » (*ibid.*). La démarche d'écriture qui mène au cœur des origines du français et celle qui le mène à l'hétérolinguisme ne sont donc pas isolées mais en partie solidaires. Le déplacement opéré soit dans le temps, soit dans l'espace par l'emploi de l'archaïsme ou du diatopisme, a les vertus de réveiller l'attention du lecteur sur la langue, sur le sens des mots, en créant un effet de surprise. Ce faisant, il assigne à l'archaïsme et à l'emprunt le même rôle : revitaliser la langue et défiger son sens, les deux participant à une lutte contre l'érosion sémantique et expressive du langage, que l'écrivain, dans son texte, revitalise. Gauvin décrit ainsi les liens entre l'écriture littéraire en général et les écritures francophones : « tout écrivain doit trouver sa langue dans la langue commune, car on sait depuis Proust et Sartre qu'un écrivain est toujours un étranger dans la langue où il s'exprime, même si c'est sa langue natale ». Pour ce faire, il s'agit de désorienter la langue synchroniquement et diachroniquement, d'écrire en langue mineure. Trouver sa langue dans la langue commune passe notamment par des pratiques proches du défigement : l'emprunt et le calque, stratégies d'écriture hétérolingues, sont à resituer comme des procédés d'écriture parmi d'autres au service d'une entreprise plus vaste. Pour Milcent (2013 : 143), « les défigements constituent un poste d'observation privilégié pour prendre la mesure de l'appropriation individuelle de la langue en quoi consiste toute démarche d'écriture authentiquement littéraire ». Ainsi, avec l'écrivain francophone, la différence n'est pas de nature mais de degré : « la surconscience linguistique qui affecte l'écrivain francophone – et qu'il partage avec d'autres minoritaires – l'installe encore davantage dans l'univers du relatif, de l'a-normatif » (2004 : 258). Ceci nous amène à réfléchir à une approche transversale, qui examine sur le plan diachronique les dynamiques à l'œuvre dans les histoires des champs littéraires central et périphériques, forcément plurielles, de façon à favoriser un dépassement des antinomies culturaliste et universaliste.

Ce rapport dialectique entre langue littéraire et langue commune, dont les mécanismes sont comparables, qu'ils affectent les littératures hexagonales ou francophones, pourrait également être scandé par des étapes comparables : une certaine cohérence semble exister entre les dynamiques diachroniques des littératures hexagonale et francophone. En effet, la mimésis de l'oral dans le roman, qu'elle soit véhiculée par l'emprunt de paratopie qu'est l'emprunt, ou bien, en littérature hexagonale, par la textualisation de stéréotypes du langage oral, dévoile aussi la solidarité profonde des dynamiques des histoires littéraires, qui pourraient s'écrire au singulier et non dans une binarité. Selon Philippe et Piat, l'histoire de la langue littéraire hexagonale suit un double mouvement : elle s'autonomise d'abord par rapport à la langue commune, pour devenir symbole du beau langage. En effet, « dans l'imaginaire collectif du début du XX^e siècle, l'écrivain est [...] encore, ou devrait être, ce praticien de la langue auquel on s'en remet pour assurer l'usage » (Philippe et Piat 2009 : 53), son écriture représentant, en quelque sorte, l'idéal régulateur d'une langue commune parfaitement normée, « un état de langue idéal, susceptible d'être érigé en norme ». En effet, dans la conception héritée des siècles classiques français, la langue des écrivains représente « la *koinè* surveillée d'une époque » (Philippe et Piat 2009 : 25). Mais en progressant vers cet idéal, la langue littéraire s'autonomise peu à peu, se séparant de la réalité des pratiques du français

ordinaire. Une fois ce mouvement d'autonomisation achevé, son histoire suit une nouvelle dynamique : c'est en réintégrant peu à peu les signes du discours dans le texte écrit que la langue littéraire trouve à s'affirmer d'une autre manière – « au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le divorce est consommé entre norme grammaticale et langue des écrivains : le respect ou non de la norme sera désormais un simple choix esthétique » (Philippe et Piat 2009 : 54). Ainsi, langue littéraire et langue commune se sont d'abord séparées pour mieux se rejoindre à la fin du XX^e siècle, où l'on constate un « "redevenir-discours" de la prose littéraire » (Piat 2012 : 5).

Parallélisme frappant : c'est en tant qu'« authentiques représentants d'une civilisation de l'oralité que les écrivains africains d'expression française ont produit la littérature la plus conforme aux normes écrites conventionnelles » ; à l'inverse, « c'est quand ils se sont intégrés davantage à une civilisation de l'écrit imprimé », à réagir « en représentants de la civilisation scripturale », « qu'ils ont eu les moyens d'opérer la mise en oralité de cette littérature » (Derive 2004 : 194-196). Ainsi, l'évolution des littératures vers un « devenir-discours », portée par Céline ou par Kourouma, semble manifester une même dynamique : Latin remarque qu'au « travail historique opéré par Louis-Ferdinand Céline sur la transcription de la langue orale populaire et argotique de France dans la langue du roman réaliste bourgeois, forme dominante de l'époque », qui a changé à jamais « l'image de la représentation sociale telle qu'elle se manifestait encore dans la première partie du XX^e siècle » et a bouleversé de façon « irréversible le français littéraire », des « équivalents » francophones existent (2002 : 4).

Cette approche transversale des dynamiques historiques centrale et périphérique, s'efforçant de « saisir le rôle du facteur linguistique dans la production littéraire », permet un dépassement des oppositions réductrices, dans la mesure où « dévoyer les codes de la langue française n'est pas le propre des seuls auteurs africains francophones ayant connu l'expérience de la colonisation ». Selon N'Goran, si « Gassama peut se réjouir des "fautes grammaticales" d'Ahmadou Kourouma », il ne doit pas interpréter purement « cette attitude littéraire et/ou artistique comme une entreprise de revendication identitaire, tout comme d'ailleurs, les critiques de Stendhal n'ont pu le faire du temps où ce dernier trouvait un point d'honneur à "écorcher" la langue française » (N'Goran 2012 : 72). Kourouma considère que « les écrivains africains parlent de ce qui les concerne de la même façon que les écrivains hexagonaux » ; en ce qui concerne l'oralité, il la décrit à travers un parallélisme entre Céline et l'art du récit en Afrique : « l'oralité est sans doute ce qui irrigue le plus puissamment l'art du récit en Afrique. [...] C'est pour cela que j'aime énormément l'œuvre de Céline. Parce qu'il a su intégrer l'injure, l'apostrophe, toute la variété du parler dans ses livres... » (Argand et Kourouma 2000). Suivant en cela Mouralis, Gandonou décrit bien cet effet de style, où se manifeste cette similitude, comme « une illusion car cet oral de Kourouma est en réalité un oral écrit, exactement comme chez Céline » ; il s'agit de « l'invention d'un style à effet de voix populaire » (Gandonou 2002 : 307-314).

Cette solidarité des évolutions touche non seulement les relations dialectiques entre oral et écrit en littérature, mais aussi leur stratification dans la structure narrative du récit, qui engage toute une esthétique romanesque. Elle touche en effet

ce que Meizoz appelle la question du « cloisonnement des voix », entre langue des personnages et langue du narrateur (2001 : 23). Le mouvement de pénétration de la variation dans les strates de la narration est comparable dans les champs central et périphériques, où langues des personnages et langue du narrateur tendent à se rejoindre de façon parallèle, mettant ainsi fin à la division des langages dans le roman. Il reste cependant un point de clivage intéressant entre les auteurs de notre corpus, à tel point que ceux-ci se comparent explicitement entre eux sur ce point : Sow Fall, si elle dessine avec une tranquille modernité une position « paracoloniaire » par rapport au français de référence, respecte néanmoins le cloisonnement des voix qui affecte la langue du roman traditionnel – nous avons noté un certain classicisme dans l'écriture dans nos analyses supra. Nous l'avons vu, elle-même théorise ce choix à travers une comparaison explicite à la langue inventive du célèbre auteur ivoirien « tout le monde n'est pas Ahmadou Kourouma ». Suivre le fil des relations entre langue littéraire et langue commune offre ainsi des perspectives globales intéressantes sur l'histoire littéraire, mais aussi de stimulantes pistes de comparatisme entre auteurs.

Conclusion

Perspective plus endogène pour examiner la singularité des trajectoires à partir de champs spécifiques ; perspective plus unitaire pour découvrir les mouvements dialectiques profonds à l'œuvre dans la littérature : tels sont les horizons que dévoile une analyse attentive des glossaires hétérolingues. Comme l'affirme Diouf, « aborder les “littératures francophones” sous le double topique de la correspondance [textuelle] et de la singularité [poétique], c'est réaffirmer la diversité constitutive de ces littératures en fondant toute démarche sur un choix judicieux et toujours circonstancié des matériaux littéraires et des outils d'analyse » (Diouf 2009 : 308). Pour autant, les approches universaliste et culturaliste ne sont pas antinomiques : c'est par une attention soutenue aux conditions de production de l'œuvre, nécessairement situées, que l'on pourra aussi dégager des régularités et des similarités entre les histoires littéraires hexagonale et francophone, par exemple. Pour Lawson-Hellu (2004 : 98), le cadre théorique de l'hétérolinguisme, à travers le paradigme de la transposition culturelle, permet de rendre compte « aussi bien du rapport entre les textes et les langues ataviques des écrivains, que du rapport des textes aux éthiques sociales dont ces langues sont porteuses », de façon à « mettre en évidence, certainement sous un nouveau jour, les rapports entre la graphie française des textes et les cultures d'origine des écrivains ».

L'analyse de l'emprunt dans les littératures hétérolingues peut ainsi s'inscrire dans une étude plus vaste des pactes de lecture qu'engagent les écrivains avec leurs lectorats, entre normativisme et variationnisme. Nous avons souhaité réfléchir à la manière dont elle peut éclairer une réflexion sur les relations entre langue littéraire et langue commune. La difficulté reste, pour apporter une contribution francophone à cette « stylistique des imaginaires langagiers » (Piat 2006), de s'inscrire dans une « réflexion sur le statut même de la stylistique et sur celui de la langue littéraire », mais « sans “déshistoriciser la question” » (*id.* : 3, citant Maingueneau). Comme le souligne Dufour, en synchronie comme en diachronie, « l'écriture lutte contre les

évidences, les mots de reconnaissance », et ce, « obstinément, à l'intérieur d'une œuvre, d'une œuvre à l'autre, comme si les romanciers s'étaient donné le mot, avaient poursuivi, telle une tâche commune, académiciens d'un autre genre, ce travail critique le long du siècle ». Ainsi, par des pratiques de défigement et/ou d'emprunt, centre et périphérie composent cette « République des Lettres » qui « recompose le dictionnaire » (2004 : 22).

Bibliographie

- ALAMI, A. O. (2005). « L'épreuve de la voix : la narration face au personnage dans le roman arabe francophone. Le cas du *Rocher de Tanios* d'Amin Maalouf », *Horizons Maghrébins – Le droit à la mémoire* 52, pp. 31-45.
- ARRIVE, M. (1969). « Postulats pour la description linguistique des textes littéraires », in *Langue française* 3, pp. 3-13.
- ASAAH, A. H. (2006). « Le soleil entre fixité et devenir : le lecteur devant la présence solaire énigmatique dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma », in *Éthiopiennes* 76, http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=1498.
- ASSAAD, N. (2004). « Une mutation linguistique : le cas d'Amin Maalouf », in *Cahiers de l'AIEF* 56, pp. 457-483.
- ASSAAD, N. (2013). « Le Rocher de Tanios : une osmose langagière », Communication présentée à la journée Amin Maalouf du Centre Supérieur de la Recherche, Université de Saint-Esprit de Kasilik, USEK, Juniyah, http://www.usek.edu.lb/CSR/Annonces.Journee_Amin_Maalouf.
- ASSOCIATION VACARME (2001). « Écrivain-fleuve. Entretien avec Aminata Sow Fall », in *Vacarme* 3 (16), pp. 67-68.
- AUZIAS, N. (2009). *Chamoiseau ou les voix de Babel. De l'imaginaire des langues*, Paris, Imago.
- BAGUE, J.-M. (2000). « L'Utilisation de mots "étrangers" dans un roman ouest-africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », in *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique noire* 12, <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/12/Bague.htm>.
- BAKHTINE, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BANGURA, A. S. (2000). *Islam and the West-african Novel: the politics of representation*, Londres et Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- BARRY, A. O. (2007). « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », in *Synergies* 2, pp. 19-39.
- BILOA, E. (2007). « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies* 2, pp. 109-126.
- BLANCHET, P. (2007). « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in Blanchet, P., Calvet, L.-J. et de Robillard, D. (dir.), *Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question. Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 1, Paris, L'Harmattan, pp. 229-294.
- BORDAS, E. (2008). « *Style* » : un mot et des discours, Paris, Kimé.

- BOUDREAU, L. (2006). *L'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma et sa critique*, Mémoire de maîtrise en études littéraires, Université Laval, Québec.
- BRETEGNIER, A. et LEDEGEN, G. (éd.) (2002). *Sécurité / insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. Paris, L'Harmattan.
- CAITUCOLI, C. (2004a). « Présentation », in *Glottopol* 3, pp. 2-5.
- CAITUCOLI, C. (2004b). « L'écrivain africain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », in *Glottopol* 3, pp. 6-25.
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.
- CANUT, C. (2000). « La sociolinguistique 'conflictuelle' en Afrique ou l'importation d'une vision occidentale du plurilinguisme », in Dumont, P. et Santodomingo, C., *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macrosociolinguistique*. Paris, AUPELF-UREF, pp. 173-180.
- CHANDA, T. (2003). « Les derniers mots d'Ahmadou Kourouma », in *RFI Afrique*, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/048/article_25500.asp.
- CISSE, M. (2005). « Langues, État et société au Sénégal », in *SudLangues* 5, pp. 99-133, <http://www.sudlangues.sn/>.
- CLAUDEL, P. (1950 [1910]). *Cinq grandes odes*. Paris, Gallimard.
- COLAS-BLAISE, M. (2011). « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », in *Signata* 1, pp. 39-89, <http://signata.revues.org/283>.
- DAFF, M. (1993). « Relevé de quelques particularités lexicales du français au Sénégal à partir d'un corpus de textes écrits : degré d'intégration de ces particularités », in Latin, D. Queffélec, A et Tabi-Manga, J. (éd.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Paris, John Libbey Eurotext, pp. 275-284.
- DAKROUB, F. (2011). « La voix "non-visible" du truchement. Étude de l'hétéro-linguisme dans le texte romanesque d'Amin Maalouf », in *Les cahiers du GRECEL* 2, pp. 261-279.
- DAKROUB, F. (2014). « Les Roum chez Amin Maalouf : des Castillans ou des Byzantins ? », in *L'Orient d'Amin Maalouf*, <http://amaalouf.hypotheses.org/349#more-349>.
- DARGNAT, M. (2006). *L'oral comme fiction*. Thèse de doctorat en Sciences du langage et Études françaises non publiée, Université de Provence (Aix-Marseille I), Aix-en-Provence - Université de Montréal, Montréal.
- DE PIETRO, J.-F. (1988). « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », in *Langage et Société* 43, pp. 65-89.
- DERIVE, J. (2004). « Imitation et transgression. De quelques relations entre la littérature orale et la littérature écrite dans les cultures occidentales et africaines », in *Cahiers de Littérature orale* 56, pp. 175-200.
- DIOUF, M. (2009). *L'énonciation de l'exil et de la mémoire dans le roman féminin francophone : Anne Hébert, Aminata Sow Fall, Marguerite Duras*, Mémoire de doctorat en études littéraires, Université Laval, Québec.
- DIANDUE, P. (2013). *Réflexions géocritiques sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma*. Paris, Publibook.
- DUFOUR, P. (2004). *La Pensée romanesque du langage*. Paris, Seuil.
- DUMONT, P. (2001). « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Monsieur Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguis-*

- tique : quelles normes pour le français ?*, Actes du colloque de l'AUF et l'université Saint-Esprit de Kaslik (Liban), pp. 121-128.
- EDEMA, A. B. (2004). « Les xénismes dans les romans africains : entre citations, traduction et créativité lexicale », *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français contemporain en Afrique* 19, pp. 226-243.
- ÉQUIPE IFA (A.E.L.I.A.) ([1983], 1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris, EDICEF/AUPELF.
- FAVART, F. (2010a). « La représentation de l'oralité populaire dans quelques romans du second XX^e siècle (1966-2006) », *Langage et société* 1/131, pp. 147-148.
- FAVART, F. (2010b). « Le stéréotype de registre de langue populaire dans le roman du second XX^e siècle (1966-2006) », *Revue interdisciplinaire Textes et contextes* 5, <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/document.php?id=1027>.
- FAVART, F. (2012). « L'oralité dans la littérature romanesque : une linguistique de la distinction sociale », communication présentée au colloque international des étudiants chercheurs en didactique des langues et linguistique du CEDILL de Grenoble, inédit.
- FENOLI, M. (2004). « Les “contre-dires” de l'histoire », in *Notre Librairie, Revue des littératures du Sud* 155-156, pp. 77-81.
- FREY, C. (2008). « Regards de locuteurs francophones sur la diversité lexicale en Afrique. Représentations, identités, intercompréhension », in *La langue française dans sa diversité*, Actes du colloque, Québec, Direction des Relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pp. 17-38.
- GANDONOU, A. (2002). *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, L. (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, L. (1999). « Faits et effets de langue : le réalisme comme désir », in Gauvin, L. (dir.), *Les langues du roman : du plurilinguisme comme stratégie textuelle*. Montréal, PUM, pp. 53-72.
- GAUVIN, L. (2001a). « Une situation d'interlangue : les romans d'Axel Gauvin », in Issur, K. R. et Hookoomsing, V. Y. (dir.), *L'Océan Indien dans les littératures francophones. Pays réels, pays rêvés, pays révélés*. Paris, Karthala, pp. 153-166.
- GAUVIN, L. (2001b). « L'imaginaire des langues : du carnavalesque au baroque (Kourouma, Tremblay) », in *Littérature* 121, pp. 101-115.
- GAUVIN, L. (2004). *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Paris, Points Seuil.
- GAUVIN, L. (2008). « Décalage langagier : le sentiment de la langue chez les écrivains québécois », in Ngalasso-Mwatha, M. (dir.), *Linguistique et poétique. L'énonciation littéraire francophone*. Bordeaux, PUB, pp. 15-22.
- GAUVIN, L. et BERTRAND, J.-P. (2004). « Introduction », in L. Gauvin et J.-P. Bertrand (dir.), *Littératures majeures en langues mineures. Québec / Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, PIE — Peter Lang, pp. 13-16.
- GIERCYNOSKI-BOCANDE, U. (2005). « La Femme et les lettres. Aminata Sow Fall et l'avenir de la femme au Sénégal », in *Aminata Sow Fall : une femme de lettres de dimension internationale*, Colloque du 8 au 10 avril 2005.

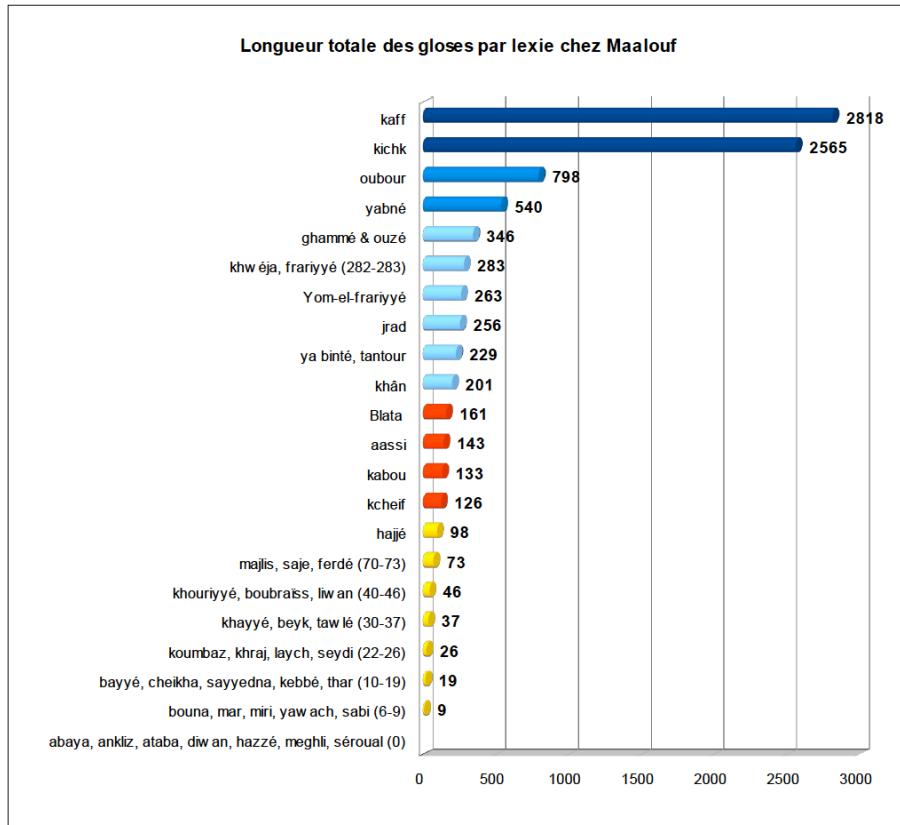
- GRUTMAN, R. (1997). *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*. Québec, Fides-CETUQ.
- GUEUNIER, N. (1993). *Le français du Liban : cent portraits linguistiques*. Paris, Didier-Érudition.
- GUEYE, M. (2005). *Aminata Sow Fall. Oralité et société dans l'œuvre romanesque*. Paris, L'Harmattan.
- HERZBERGER-FOFANA, P. (1989). *Écrivains africains et identités culturelles. Entretiens*. Tübingen, Stauffenburg.
- KANAAN, L. (2011). *Reformulations, contacts de langues et compétence de communication : analyse linguistique et interactionnelle dans des discussions entre jeunes Libanais francophones*, Mémoire de doctorat en Sciences du langage, Université d'Orléans, Orléans.
- KANE, M. (1991). « Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone », in *Études littéraires*, 24/2, pp. 9-28.
- KAVWAHIREHI, K. (2004). « La littérature orale comme production coloniale », in *Cahiers d'études africaines* 176, pp. 793-813, <https://etudesafriaines.revues.org/4825>.
- KESTELOOT, L. (2001). *Histoire de la littérature négro-africaine*. Paris, Karthala – AUF.
- KHALED, M. (2013). *Le métissage linguistique dans les romans d'Amin Maalouf* communication présentée à la journée Amin Maalouf du Centre Supérieur de la Recherche, Université de Saint-Esprit de Kasilik, USEK, Juniyah, http://www.usek.edu.lb/CSR/Annonces.Journee_Amin_Maalouf.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (2008). « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue étrangère », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40-41, pp. 179-197.
- KOUASSI, G. (2007). *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*. Paris, Publibook.
- KOUROUMA, A. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil.
- LAFAGE, S. (2003), *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation et créativité*. 2 vol., Nice, Institut de linguistique française - CNRS.
- LATIN, D. (2006). « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'«africanité» du français », in *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan Indien*, Actes des journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature. Paris, AUF, pp. 143-150.
- LAWSON-HELLU, L. (2004). « Norme, éthique sociale et hétérolinguisme dans les écritures africaines », in *De la culture orale à la production écrite : Littératures africaines*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 95-104.
- LAWSON-HELLU, L. (2011). « La textualisation des langues et la résistance chez Félix Couchoro », in *Les Cahiers du GRECEL 2*, pp. 245-260.
- LUSEBRINK, H.-J. (1997). « Domination culturelle et paroles résistantes. De la dimension conflictuelle dans la communication interculturelle », in Tétu de Labsade, F. (éd.), *Littérature et dialogue interculturel*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 19-32.
- MAALOUF, A. (1983). *Les Croisades vues par les arabes*. Paris, J'ai lu.

- MAALOUF, A. (1993). *Le Rocher de Tanios*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- MAALOUF, A. (2004). *Origines*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- MAINGUENEAU, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin.
- MATHIEU-JOB, M. (2003). *L'intertexte à l'œuvre dans les littératures francophones*. Pessac, PUB.
- MBODJ, C. (2003). « Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone » communication présentée à la XX^e Biennale de la langue française, La Rochelle, <http://www.biennale-lf.org/b20/>.
- MEL GNAMBA, B. et KOUADIO N'GUESSAN, J. (1990). « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », in Clas, A. et Ouoba, B. (dir.), *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*. Paris, AUPELF-UREF / John Libbey Eurotext, pp. 51-58.
- MEIZOZ, J. (2001). *L'âge du roman parlant. Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, Genève, Droz.
- MOLINIE, G. et VIALA, A. (1993). *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*. Paris, PUF.
- MOUDILENO, L. (2003). *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*. Dakar, CODESRIA.
- NDAO, P. A. (2002). « Le français au Sénégal : une approche polynomique », in *SudLangues* 16, pp. 51-64, <http://www.sudlangues.sn/>.
- N'GORAN, D. (2012). *Les illusions de l'africanité. Une analyse socio-discursive du champ littéraire*. Paris, Publibook.
- NIANG, S. (1998). « Modalités de la signification littéraire chez Mariama Bâ et Aminata Sow Fall », in Makward, E., Ravell-Pinto, T. et Songolo, A. (éd.), *The growth of African literature. Twenty-five years after Dakar and Fourah Bay*. Trenton NJ, Africa World Press, pp. 123-133.
- OMGBA, R. L. (2013). « Existe-t-il une littérature francophone ? Statut et ambiguïtés de l'écriture en francophonie », in Tonyè, A. (dir.), *Critique et réception des littératures francophones. Perspectives littéraires et esthétiques*. Paris, L'Harmattan, pp. 13-19.
- PANAPRESS (2002). « Aminata Sow Fall annonce la sortie de son prochain roman », <http://www.panapress.com/Aminata-Sow-Fall-annonce-la-sortie-de-son-prochain-roman--13-607744-17-lang4-index.html>.
- PHILIPPE, G. et PIAT, J. (dir.). (2009). *La langue littéraire : une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris, Fayard.
- PIAT, J. (2006). « Vers une stylistique des imaginaires langagiers », in *Corpus*, <http://corpus.revues.org/441>.
- PIAT, J. (2012). « Que reste-t-il de la langue "littéraire" ? », in *Revue critique de fixation française contemporaine* 541, pp. 5-13, <http://www.revue-critique-de-fixation-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/fx03.02/541>.
- PIQUER DESVAUX, A. (2012). « Relectures d'Amin Maalouf », in *Anales de Filología francesa* 20, pp. 237-249.

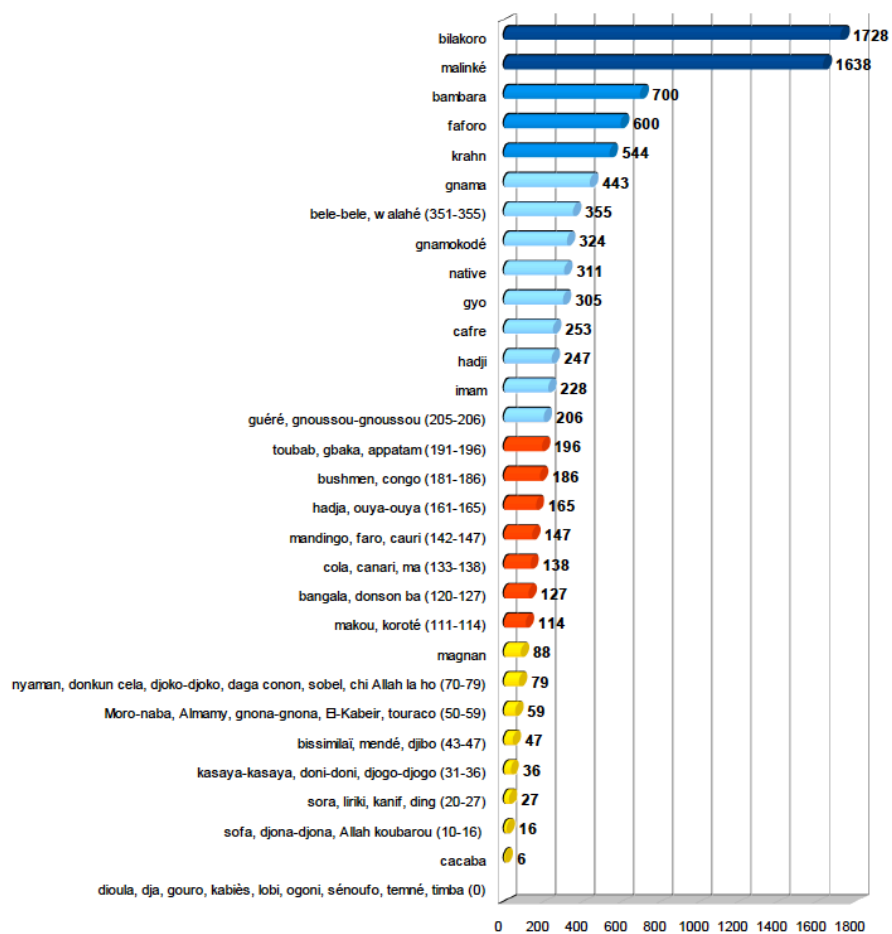
- PLOOG, K. (2001). « Le non standard entre norme endogène et fantasme d'unicité. L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque », in *Cahiers d'études africaines*, 163-164, pp. 423-442.
- PRIGNITZ, G. (2005). « Les visages de la culture dans l'œuvre de Kourouma », in *Dialogos* 11, pp. 51-60.
- PROVENZANO, F. (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- SCHWOB, D. (2014a). « Personnages en quête de référence(s) dans trois romans hétérolingues en langue française : pour une poétique comparée de la glose », in *Fabula-LHT* 11, <http://www.fabula.org/lht/12/schwob.html>.
- SCHWOB, D. (2014b). « Les ethnonymes : des ethnostylèmes révélateurs ? Jalons pour une glossairistique comparée », in *Recueil des résumés. CD-Rom des actes*, Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris, Jouve, p. 51.
- SCHWOB, D. (2016). « L'agent glottopolitique et son glossaire. Enjeux de représentations des langues chez trois romanciers hétérolingues », in *Recueil des résumés*, Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris, Jouve, p. 43.
- SOLON, P. (2004). « Écrire l'interculturalité : l'exemple de l'écrivain francophone Amin Maalouf », in Lüsebrink, H.-J. et Städtler, K. (éd.), *Les Littératures africaines de langue française à l'époque de la postmodernité : État des lieux et perspectives de la recherche*. Oberhausen, Athena, pp. 163-177.
- SOW FALL, A. (1984). *L'Appel des arènes*. Dakar, Les Nouvelles Editions africaines.
- SOW FALL, A. (1985). « Pratiques langagières dans la littérature négro-africaine de langue française », in *Éthiopiennes* 40-41, <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article986>.
- SOW FALL, A. (1993). *Le Jujubier du patriarche*. Dakar, Éditions Khoudia.
- SUCHET, M. (2010a). *Textes hétérolingues et textes traduits : de « la langue » aux figures de l'énonciation. Pour une littérature comparée différentielle*, Thèse de doctorat en philosophie non publiée, Université Concordia, Montréal.
- SUCHET, M. (2010b). « *The Voice* et ses traductions : entendre des voix ou lire un *éthos* ? », in *Glottopol* 15, pp. 96-111, <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>.
- THIBAUT, A. (2006). « Glossairistique et littérature francophone », in *Revue de linguistique romane* 70, pp. 143-179.
- THIBAUT, A. (éd.) (2012). *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris, L'Harmattan.
- TSOKALIDOU, R. (2009). « Questions de langue et d'identité : le cas d'Amin Maalouf », in *Synergies* 2, pp. 195-202.
- VALGIMIGLI, N. (2009). « Non-dit et parole oblique féminine dans quelques romans francophones », in Andriot-Saillant, C. (dir.), *Paroles, langues et silences en héritage. Essais sur la transmission intergénérationnelle aux XX^e et XXI^e siècles*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, pp. 259-278.
- VERSLUYS, E. (2010). *Langues et identités au Sénégal*. Paris, L'Harmattan.
- VOLET, J.-M. (1993). *La parole aux Africaines ou l'idée de pouvoir chez les romancières d'expression française de l'Afrique sub-saharienne*. Amsterdam, Rodopi.

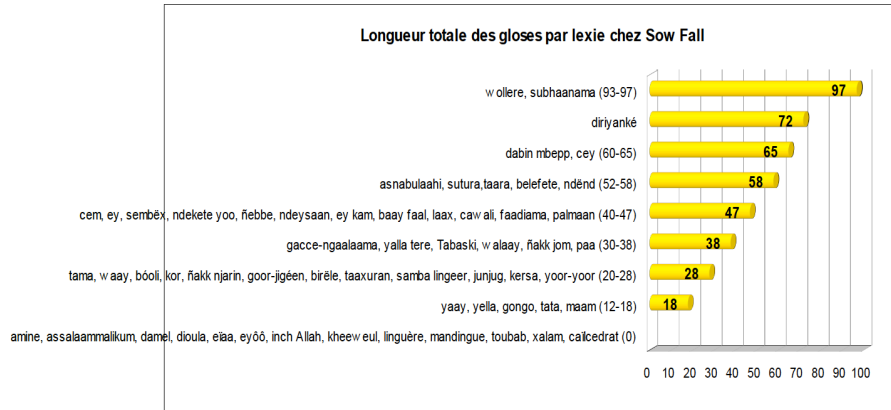
- VOLTERRANI, E. (2001). « Amin Maalouf : entretien à deux voix », in *Site officiel d'Amin Maalouf*, <http://www.aminmaalouf.org/>.
- WISSNER, I. (2010). *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*, Thèse de Doctorat en philosophie, Université Paris-Sorbonne, Philosophische Fakultät der Universität zu Bonn.

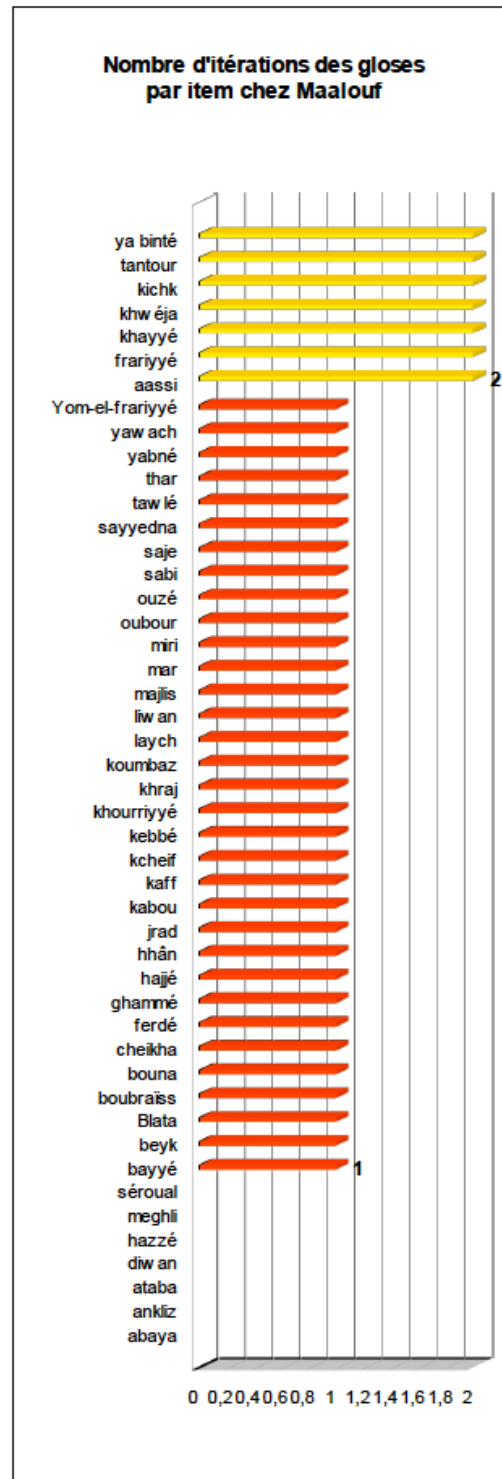
ANNEXES



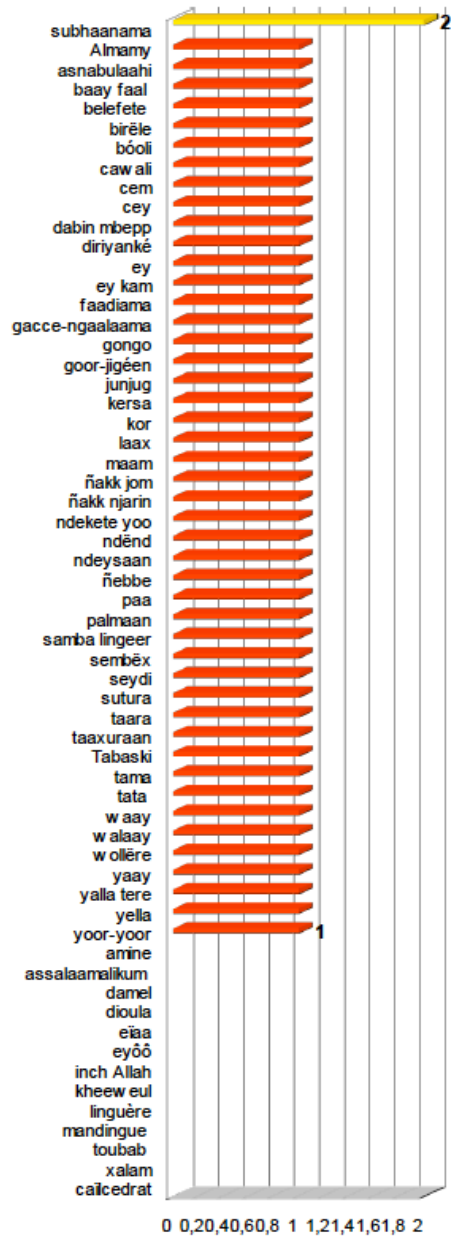
Longueur totale des gloses par lexie chez Kourouma







Itération des gloses par item chez Sow Fall



Itération des gloses par item chez Kourouma

